FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

RSA EN FINISTÈRE : 5 ANS D'ALERTES ET DE PROPOSITIONS

CONTRE LA POLITIQUE DU CHIFFRE, POUR UNE INSERTION RÉELLE ET DURABLE

LES ACTIONS DE FINISTÈRE & SOLIDAIRES EN 29 ÉTAPES

ÉDITO

Kévin FAURE
Président de Finistère et Solidaires
Conseiller départemental du Finistère

Depuis 2021, nous faisons face à un choix politique clair du Conseil départemental du Finistère : celui de transformer une politique de solidarité en une politique de contrôle.
Face à cette orientation, nous n'avons jamais été spectateurs. Nous avons été au rendez-vous. Collectivement. Avec constance et surtout avec exigence.

Ce document en témoigne : en 29 étapes, il retrace des années d'alertes, de propositions et de mobilisations portées par les élu·es de Finistère & Solidaires. Des années à refuser la facilité d'une politique du chiffre, qui prétend réduire la pauvreté en réduisant le nombre d'allocataires, sans jamais interroger la réalité des parcours de vie ni la qualité des sorties du RSA.

Dès le départ, nous avons posé une ligne claire : l'insertion ne se décrète pas, elle se construit. Elle demande du temps, de la confiance, des moyens, et une compréhension fine des freins réels auxquels sont confrontées les personnes — santé, logement, mobilité, isolement. Elle ne peut pas être résumée à des objectifs statistiques ou à des logiques de sanction.
Lutter contre la fraude et mettre en place des contrôles est nécessaire pour garantir l'efficacité de l'action publique. Cependant, nous avons dénoncé une politique qui stigmatise, qui fragilise les partenaires associatifs, qui affaiblit les dispositifs de proximité, et qui installe une suspicion permanente à l'égard des plus précaires. Nous avons alerté sur les radiations, sur les contrôles déshumanisés, sur les effets concrets de décisions administratives prises loin des réalités de terrain.

Mais notre engagement ne s'est jamais limité à la critique.

Avec l'ensemble des élu·es du groupe, nous avons porté des alternatives : soutien aux Territoires zéro chômeur de longue durée, défense des missions locales, lutte contre le non-recours, exigence d'évaluations transparentes et qualitatives. Nous avons défendu une vision du Département non pas comme un simple gestionnaire, mais comme un moteur d'innovation sociale.
Car au fond, la question est simple : que voulons-nous faire de la solidarité ? Une variable d'ajustement budgétaire ? Ou un investissement pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'avenir de notre territoire ?

Nous faisons un autre choix.

Nous considérons que la solidarité n'est pas une dépense, mais un investissement. Que l'accompagnement vaut mieux que la sanction. Que la confiance produit davantage de résultats durables que la contrainte. Et que l'action publique doit d'abord partir des personnes, et non des tableaux Excel.
Ce combat, nous le menons avec les acteurs de terrain, avec les travailleurs sociaux, avec les associations, les syndicats, avec les allocataires eux-mêmes. Ce combat est profondément collectif.
Et il est loin d'être terminé. Parce que derrière les chiffres, il y a des vies. Parce que derrière chaque décision publique, il y a une responsabilité.

FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

Ce dossier rassemble, dans l'ordre chronologique, les principales prises de position du groupe Finistère & Solidaires sur le plan RSA et sur la politique d'insertion menée par le Département du Finistère depuis 2021.

Animés par une démarche collective, les actions sont portées par différentes voix des élus du groupe Finistère et Solidaires, en séance plénière, par des courriers, des rencontres, des communiqués, des réunions publiques, ...

Depuis 2021, nous agissons pour faire vivre le débat démocratique en Finistère. Fiers de nos valeurs de solidarité, nous avons avec constance interpellé et l'exécutif du Département sur sa politique d'insertion. Nous dénonçons une politique stigmatisante et alertons sur les méthodes de contrôle et de radiation. Nous défendons une politique d'insertion centrée sur les besoins et parcours de vie des personnes, la lutte contre le non-recours et le soutien aux partenaires locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Nous exigeons la transparence sur les chiffres comme sur l'évaluation de la politique mise en place depuis 2021.

2021

16 décembre 2021 - Séance plénière

Soutien à Territoire zéro chômeurs de longue durée et propositions d'alternatives en matière d'insertion

Intervenant·e : Matthieu Stervinou

Matthieu Stervinou réaffirme le soutien du groupe Finistère & Solidaires au projet Territoire zéro chômeur de longue durée de Saint-Thégonnec, porté comme la démonstration qu'aucune personne n'est inemployable.
Il défend un modèle qui investit dans la dignité, le lien social et la prévention de la précarité. Au-delà de ce dispositif, il alerte sur l'exclusion persistante des jeunes de 18 à 25 ans des dispositifs de solidarité de droit commun et propose d'expérimenter un revenu de base ou revenu d'émancipation pour cette tranche d'âge.
À travers cette intervention, le groupe Finistère et Solidaires défend l'idée d'un Département qui ne soit pas un simple payeur, mais un moteur d'innovation sociale.

2022

27 janvier 2022 - Séance plénière

Premières alertes sur la logique de « coaching » et la stigmatisation des allocataires

Intervenant·e : Matthieu STERVINOU

Il alerte sur l'augmentation de la pauvreté et sur l'absence de feuille de route claire derrière les moyens annoncés pour l'insertion.
Il interroge la majorité sur la réalité des réponses apportées aux personnes qui cumulent des freins majeurs au retour à l'emploi — santé, mobilité, garde d'enfants, isolement — et met en cause une philosophie de l'action publique trop centrée sur la fraude, alors que le non-recours au RSA devrait être une priorité.
le groupe Finistère et Solidaires l'absence d'innovation sociale, renouvelle son soutien aux Territoires Zéro Chômeur de longue durée et plaide de nouveau pour l'expérimentation d'un revenu de base pour les jeunes.

4 février 2022 - Communiqué de presse

Plan RSA : premières critiques sur l'orientation de la réforme départementale

Auteur·e : Kévin FAURE et Armelle HURUGUEN

Kévin FAURE et Armelle HURUGUEN publient un communiqué consacré au plan RSA porté par la majorité départementale. Les co-présidents du groupe mettent en garde contre une politique de l'insertion trop centrée sur les obligations, le contrôle et la communication, au détriment d'un accompagnement humain, territorialisé et respectueux des personnes. Ils dénoncent enfin un déni de la vie démocratique, ce plan ayant été présenté à la presse sans débat avec les conseillers départementaux.

2022

15 juin 2022 - Question écrite à Maël De Calan

Demande d'éléments sur le plan insertion

Auteur·e : Kévin FAURE

Question écrite de Kévin FAURE "Début février, vous avez lancé un plan insertion. Je souhaite connaître l'état d'avancement du plan insertion."

29 juin 2022 - Séance plénière

Alerte sur la culture du résultat chiffré et le recours à BimBamJob

Intervenant·e : David LE GOFF

David Le Goff dénonce le recours à la start-up parisienne BimBamJob pour « coacher » les allocataires du RSA en Cornouaille. Il critique le choix d'un acteur extérieur, déconnecté du terrain finistérien, au détriment des partenaires locaux historiques. Son intervention met en cause une logique de résultats statistiques à court terme qui méconnaît les freins réels à l'insertion — santé, logement, mobilité, isolement — et fragilise le tissu associatif.

David Le Goff rappelle que l'insertion n'est pas une affaire de coaching rapide, mais un travail social de confiance qui demande du temps. Il alerte également sur les évolutions du fonds Avenir Jeunes 29, susceptibles d'exclure une partie de la jeunesse accompagnée.

2023

22 juin 2023 - Séance plénière

Une politique d'insertion menée sans observation ni état des lieux partagé

Intervenant·e : Michel LOUSSOUARN

Le groupe Finistère & Solidaires soutient le projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée de Saint-Thégonnec pour démontrer que « personne n'est inemployable ». Ce modèle est un investissement pour la dignite humaine, le lien social et la prévention de la précarite. Au-delà de ce dispositif, le groupe Finistère et Solidaires interpelle la majorité sur l'exclusion des jeunes du système actuel. Il propose l'expérimentation du revenu de base ou d'émancipation pour les 18-25 ans. Le Département doit cesser d'être un simple payeur pour devenir un moteur d'innovation sociale.

18 octobre 2023 - Question écrite à Maël De Calan

Arrêt du soutien départemental au dispositif Agir

Auteur·e : Kévin FAURE

Kévin FAURE interpelle le Président sur l'arrêt du soutien départemental au dispositif Agir (remobilisation sociale de bénéficiaires du RSA à Bellevue-Kerinou, Brest). Il questionne : l'insertion passe-t-elle uniquement par des appels à projets ? Quelles garanties cela donne aux structures (notamment financières) ? Sur quels éléments objectifs repose le jugement d'"inefficacité"

2023

16 novembre 2023 - Communiqué de presse

Plan RSA : Non à la fermeture des ateliers d'insertion pour personnes en situation de handicap

Auteur·e : Marie-Pierre JEAN-JACQUES et Matthieu STERVINOU

Marie-Pierre JEAN-JACQUES et Matthieu STERVINOU déplorent la décision de la majorité de droite de mettre fin aux ateliers d'insertion de Championnet à Quimper. Ces ateliers accompagnent un public confronté à l'isolement social, souvent lié au handicap, avec un accompagnement renforcé et volontaire. Ils soulignent le risque de renforcer l'exclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

14 décembre 2023 - Séance plénière

Refus de la baisse des moyens dédiés à l'insertion et demande d'une évaluation qualitative

Intervenant·e : David LE GOFF

Il dénonce l'opacité persistante de l'exécutif sur le dispositif de « coaching » expérimenté en Cornouaille. Malgré les engagements annoncés, aucun bilan précis n'est fourni.
Il rappelle que la baisse du nombre d'allocataires s'inscrit d'abord dans une conjoncture nationale et non dans une démonstration locale d'efficacité. Dans le même temps, le Département consacre déjà nettement moins de moyens à l'insertion qu'au début du mandat, ce qui fragilise les partenaires historiques et les publics les plus vulnérables. Finistère & Solidaires dénonce également la fermeture brutale d'ateliers d'insertion dédiés aux personnes en situation de handicap et rappelle qu'aucun coaching ne remplacera un accompagnement social de long terme, fondé sur la santé, la mobilité, la sociabilité et la confiance.

2024

26 janvier 2024 - Question écrite à Maël De Calan

Demande de bilan

Auteur·e : Kévin FAURE

Il demande un bilan précis sur le profil et les parcours des allocataires du RSA en 2022 et 2023 dans le Finistère : caractéristiques à l'entrée dans le dispositif, durée de présence, motifs de sortie et nature des emplois retrouvés.

8 février 2024 - Séance plénière

Refus de la stigmatisation des allocataires et demande d'une lutte réelle contre le non-recours

Intervenant·e : Ismaël DUPONT

Il refuse que le Finistère devienne le « bon élève » de la stigmatisation des plus pauvres en expérimentant le conditionnement du RSA à quinze heures d'activité obligatoire.
Il dénonce une logique qui culpabilise les personnes privées d'emploi sans traiter les freins réels à l'insertion. Son intervention remet au centre deux leviers d'émancipation défendus de longue date par le groupe : la lutte contre le non-recours au RSA, qui prive une partie des personnes éligibles de leurs droits, et l'ouverture d'un droit au revenu pour les moins de 25 ans.
Finistère & Solidaires plaide pour un accompagnement digne plutôt qu'une mise sous tutelle administrative des publics précaires.

2024

8 février 2024 - Séance plénière

Alerte sur la baisse du budget de l'insertion et sur le désengagement vis-à-vis des acteurs de terrain

Intervenant·e : Matthieu STERVINOU

Il alerte sur une baisse du budget de l'insertion plus rapide que la diminution du nombre d'allocataires, alors même que l'inflation, la crise du logement et les réformes nationales aggravent les situations de pauvreté.
Il souligne les effets concrets de ce désengagement : baisse des financements des structures implantées dans les contrats de ville, suppression d'ateliers d'insertion pour les personnes en situation de handicap, recul du soutien aux missions locales.
Finistère & Solidaires rappelle que l'efficacité d'une politique d'insertion ne peut pas se réduire à des retours rapides statistiquement affichés, alors que les allocataires les plus vulnérables ont besoin d'un accompagnement social renforcé et durable.

19 juin 2024 - Séance plénière

Nouvelle alerte sur la hausse de la pauvreté et les baisses de subventions aux structures

Intervenant·e : Matthieu STERVINOU

Il dénonce une rupture profonde dans la manière dont le Département conçoit son rôle de chef de file des solidarités. Il rappelle que, si le nombre d'allocataires peut baisser administrativement, la pauvreté continue de progresser et touche des profils de plus en plus variés : travailleurs pauvres, victimes des réformes de l'assurance chômage, jeunes, retraités modestes.
Finistère & Solidaires alerte sur les nouvelles coupes dans les aides accordées aux partenaires de la lutte contre les exclusions et de l'insertion, qui affaiblissent durablement le tissu associatif finistérien.

2024

19 juin 2024 - Séance plénière

Missions locales : prévenir la précarité des jeunes plutôt que la gérer trop tard

Intervenant·e : David LE GOFF

Il insiste sur le rôle central des missions locales dans la prévention des ruptures de parcours. Il dénonce la baisse du soutien départemental à ces structures, alors qu'elles accompagnent les jeunes vers la formation, l'emploi, l'accès aux droits et l'autonomie.
Son intervention rappelle qu'abandonner les missions locales revient à fabriquer de la précarité future. Pour les élus du groupe Finistère & Solidaires, financer la jeunesse n'est pas une dépense accessoire mais un choix de prévention sociale.

17 octobre 2024 - Séance plénière

Radiations de personnes de bonne foi, recours aux CCAS et nécessité d'un droit à l'erreur

Intervenant·e : David LE GOFF

Il alerte sur la multiplication des suspensions totales d'allocations pour de simples absences à un rendez-vous ou pour des manquements administratifs qui ne relèvent pas d'une fraude délibérée. Il montre comment cette politique pousse des personnes de bonne foi vers les CCAS, les associations caritatives et l'aide alimentaire.
Son intervention insiste sur la réalité de la grande précarité : problèmes de mobilité, non-réception de courriers, surcharge mentale, fragilités de santé.
En s'appuyant sur la logique du droit à l'erreur, il demande la mise en place d'un système d'alerte et de seconde chance, afin que le RSA reste un filet de sécurité et non un outil de radiation déshumanisé.

2024

20 décembre 2024 - Communiqué de presse

Alerte sur la politique d'insertion et soutien aux mobilisations de la Confédération paysanne

Auteur·e : Kévin FAURE

Finistère & Solidaires apporte son soutien à la mobilisation de la Confédération paysanne et critique la politique d'insertion du Département, jugée inhumaine, stigmatisante et inadaptée. Le groupe dénonce le conditionnement à 15 heures d'activité, assimilé à une forme de main-d'œuvre gratuite, et met en doute la réalité des sorties positives du RSA, craignant qu'elles relèvent davantage de radiations que d'un retour durable à l'emploi.

2025

9 janvier 2025 - Question écrite à Maël De Calan

Demande de bilan

Auteur·e : Kévin FAURE

Il demande un état des lieux complet des allocataires du RSA en 2024 dans le Finistère : profil des personnes entrées dans le dispositif, parcours, motifs de sortie, nature des emplois retrouvés, ainsi que nombre de contrôles et de radiations.

9 janvier 2025 - Séance plénière

Contestation du discours triomphaliste sur la baisse du nombre d'allocataires

Intervenant·e : Tristan FOVEAU

Il conteste la présentation triomphaliste de la baisse du nombre d'allocataires du RSA en Finistère. Il interroge ce qui se cache derrière les statistiques brandies par la majorité : sorties durables de la pauvreté, radiations administratives, renoncements aux droits ou découragement face aux contrôles.
Il met en garde contre une trajectoire budgétaire purement comptable et contre la généralisation des exigences administratives qui risquent de transformer l'accompagnement en punition.
Son intervention insiste sur l'anxiété, la stigmatisation et la précarité que peuvent générer des contrôles menés sans prise en compte de la réalité sociale des personnes.

2025

26 février 2025 - Tribune

L'insertion mérite mieux qu'une politique du chiffre

Auteur·e : Kévin FAURE

Le président du groupe renouvelle les alertes sur la politique menée par l'exécutif, rappelant que la politique d'insertion doit viser le retour à l'emploi mais aussi la remobilisation sociale.

6 mars 2025 - Séance plénière

Alerte sur la montée de la détresse sociale, les radiations et les effets d'un système administratif brutal

Intervenant·e : Gaëlle ZANEGUY

Gaëlle Zaneguy dénonce un simulacre de débat dominé par une communication comptable, alors que la majorité reste incapable de démontrer que les sorties du RSA correspondent à des emplois durables plutôt qu'à des contrats précaires ou à des radiations administratives.
Elle alerte sur la montée de la détresse face à un système qui ne prend pas suffisamment en compte les situations individuelles.
Son intervention insiste sur le non-recours, la dignité des personnes et la nécessité d'un service public fondé sur l'« aller-vers », en opposition à une logique uniforme de contrôle et de rentabilité immédiate.

2025

6 mars 2025 - Séance plénière

Demande d'un plan de lutte contre la pauvreté et contre le non-recours

Intervenant·e : Matthieu STERVINOU

Il exprime sa vive inquiétude face à la fixation d'objectifs purement quantitatifs pour 2025. Il juge déconnectée des réalités la volonté de faire baisser à tout prix le nombre d'allocataires, dans un contexte de ralentissement du marché du travail et d'explosion de la demande d'aide alimentaire.
Il dénonce la brutalité administrative engendrée par cette culture du chiffre et rappelle que les freins réels — logement, transport, santé, isolement — ne peuvent être levés par des sanctions automatiques.
Le groupe Finistère et Solidaires appelle une nouvelle fois à un changement de paradigme, avec un véritable plan de lutte contre la pauvreté, contre le non-recours et pour une seconde chance accordée aux allocataires de bonne foi.

6 mars 2025 - Séance plénière

Alerte sur la montée de la détresse sociale, les radiations et les effets d'un système administratif brutal

Intervenant·e : Ismaël DUPONT

Il alerte sur une politique de l'insertion qui met en péril l'avenir de la jeunesse finistérienne. Il souligne que la détresse sociale et psychologique des jeunes s'est aggravée depuis la crise sanitaire, au moment même où le Département réduit son soutien aux missions locales, aux foyers de jeunes travailleurs et à d'autres structures d'accompagnement. Le groupe Finistère et Solidaires rappelle que renoncer à soutenir les jeunes dans leur insertion, leur logement, leur santé et leur accès aux droits, c'est créer la précarité de demain.

2025

19 avril 2025 - Réunion publique

RSA : les méthodes de contrôle et leurs effets concrets sur les personnes.

Intervenant·e : Kévin FAURE, Armelle HURUGUEN, Tristan FOVEAU

Les conseillers départementaux du groupe participent à une réunion publique sur les méthodes de contrôle et leurs effets concrets sur les personnes.

8 décembre 2025- Courrier public à Maël De Calan

Alerte sur la montée de la détresse sociale, les radiations et les effets d'un système administratif brutal

Intervenant·e : Kévin FAURE

Kévin FAURE demande au Président du Département des explications précises concernant la réunion bilan du plan RSA.
Il questionne :
Pourquoi les conseillers départementaux n'ont-ils pas été conviés ?
Cet événement était-il public ou privé ? Quels critères pour filtrer la presse ?

11 décembre 2025 - Séance plénière

Missions locales : prévenir les entrées précoces dans le RSA

Intervenant·e : Kévin FAURE

Kévin Faure alerte sur l'absurdité économique et sociale d'une politique qui prétend réduire le nombre d'allocataires du RSA tout en affaiblissant les missions locales, premier rempart contre la précarité des jeunes.
Il souligne que ces structures accompagnent chaque année des milliers de jeunes finistériens et qu'en réduisant leurs moyens, le Département déplace la dépense vers la réparation sociale future. Son intervention défend le rétablissement des financements et la mise en place d'un observatoire de la jeunesse capable d'anticiper les ruptures de parcours.

2025

11 décembre 2025 - Séance plénière

Dénonciation d'une politique d'exclusion fondée sur le contrôle et la logique du chiffre

Intervenant·e : Ismaël DUPONT

Il rappelle que, depuis quatre ans, le groupe ne cesse de dénoncer une politique départementale reposant sur la stigmatisation des plus pauvres plutôt que sur leur accompagnement. Il met en cause l'écart entre l'évolution nationale du nombre d'allocataires et la chute beaucoup plus forte observée en Finistère, qui ne peut selon lui être lue comme une simple réussite. Son intervention décrit une maltraitance institutionnelle faite de contrôles tatillons, de suspensions immédiates et de suspicion permanente, avec des conséquences pour les allocataires comme pour les travailleurs sociaux. Le groupe Finistère et Solidaires demande l'arrêt des radiations abusives et le retour à une politique d'insertion fondée sur le juste droit, l'émancipation et l'accompagnement.

2026

5 février 2026 - Séance plénière

Réinvestir chaque euro économisé sur le RSA dans l'insertion, le non-recours et la jeunesse

Intervenant·e : Joëlle HUON

Elle rappelle que la baisse du nombre d'allocataires du RSA s'explique en grande partie par l'évolution des pratiques de suivi et de vérification des situations individuelles, à laquelle le groupe s'oppose depuis 2021.
Elle affirme que les marges financières ainsi dégagées imposent un choix politique clair : ces moyens doivent être réinvestis dans la lutte contre le non-recours, dans la protection des personnes les plus précaires et dans l'accompagnement des jeunes, notamment via les missions locales.
Le groupe Finistère et Solidaires défend une politique d'insertion ambitieuse, fondée sur la prévention plutôt que sur la seule gestion comptable.

4 mars 2026 - Communiqué de presse

RSA : défense de l'État de droit et soutien aux allocataires qui font valoir leurs droits

Intervenant·e : Kévin FAURE

Dans un communiqué publié après l'action en justice engagée par des allocataires du RSA et la CGT contre le Département, Kévin Faure défend le droit pour les citoyens de saisir la justice afin de faire valoir leurs droits. Il estime inacceptable de qualifier une telle démarche d'attaque politicienne ou de détournement du droit.
Le président du groupe rappelle que la lutte contre la fraude ne peut pas faire oublier la lutte contre le non-recours, et que la baisse du nombre d'allocataires ne peut être présentée comme une bonne nouvelle qu'à la condition de garantir des emplois durables et un recul réel du non-recours.
Au nom du groupe Finistère & Solidaires, Kévin Faure apporte son soutien aux allocataires concernés, aux syndicats mobilisés — notamment la CGT et la Confédération paysanne — ainsi qu'aux travailleurs sociaux qui subissent eux aussi cette politique intrusive.

2021 À 2026

Depuis 2021

Rencontres avec les acteurs de l'insertion

Tout au long du mandat, les élu·es de Finistère & Solidaires ont rencontré régulièrement les partenaires sociaux, les syndicats, les associations de solidarité et des usagers.

Ce travail d'écoute et de terrain permet au groupe de relayer des alertes précises sur les effets de la politique départementale en matière d'insertion : réduction des moyens, fragilisation des acteurs historiques, complexification des parcours et mise en difficulté de personnes déjà en situation de précarité.

ANNEXE 1

16 décembre 2021

Intervention de Matthieu Stervinou

Monsieur le Président,

Les territoires Zéro chômeurs ont été portés par de nombreuses associations engagées dans la lutte contre les exclusions tel qu'ATD Quart Monde, Emmaüs France, Le Secours catholique, Le Pacte civique, La Fédération des acteurs de la solidarité...à partir de leurs connaissances du terrain. L'objectif était de montrer que personne n'est inemployable et que grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain à condition que les plus éloignés de l'emploi soient au cœur de la démarche sur un territoire donné.
A l'origine de la démarche de TZCLD de St-Thégonnec loc-Eguiner, il y a, bien sûr, en grande partie le choc économique et social de la fermeture de l'usine GAD en 2013. A cette période, les élus de terrain, les habitants, les personnes privés d'emploi ont tous été spectateurs impuissants de drames familiaux, de vies détruites après la fermeture de cette usine qui faisait vivre bien plus qu'un territoire.
Cela fait 3 ans, que les élus, les habitants, les organismes prescripteurs, les associations, les entreprises locales travaillent ensemble dans une approche multi partenariale. Ensemble, ils ont identifié les personnes privées d'emploi, créé un comité local (35 personnes), une association pour le droit à l'emploi, afin d'offrir des propositions de service non-concurrentielles, et ça fonctionne ! Une dynamique est lancée !
Cet Eté, l'Entreprise à But d'Emploi a été créée. C'est elle qui embauchera, c'est elle qui sera l'entreprise entrepreneuriale qui va porter ce qui n'est plus un « projet ». Elle réalise des activités non concurrentielles qui répondent aux besoins du territoire : blanchisserie-couture, maraîchage, objèterie, gardiennage d'animaux domestiques, conciergerie...
A ce jour, et c'est important de le souligner, la Commune, Morlaix communauté, la Région et des fondations privées soutiennent le projet, prouvant le sérieux de ce projet et les attendus de tout un territoire.
Concernant l'engagement du CD vous évoquez une participation de 196 940,49 €/ an du département en cas de labellisation et vous questionnez le portage de ces projets via des financements publics. Parmi les 10 territoires qui sont déjà engagés dans la démarches, certains commencent à dégager des bénéfices après 3 à 5 ans d'activité mais ont surtout permis de créer de nombreux emplois. Permettant à des personnes privées d'emploi de retrouver leur dignité après des périodes difficiles et réduisant efficacement le coût social et les manques à gagner dus à la privation d'emploi pour la société. De plus, les 196 940,49 €représentent en réalité une partie du RSA versée par le Conseil Départemental. Il s'agit de le réinjecter dans le territoire d'une autre manière d'autant que si TZCLD est en situation de déficit, la loi prévoit que ce soit le fond national qui vienne soutenir et non le Conseil Départemental. Au-delà de la question des coûts, l'investissement de la puissance publique dans un tel dispositif a du sens en termes de lien social, d'émancipation des personnes, et de prévention de la grande précarité.
Avant même la labellisation, il faut savoir que depuis le lancement du projet, il y a 3 ans, 10 bénévoles éloignés de l'emploi, engagés dans la démarche ont d'ores et déjà retrouvé un emploi grâce à la dynamique créée autour de ce projet.
Si un premier Territoire Zéro Chômeur venait à être sélectionné pour le Finistère c'est l'innovation qui serait mise au cœur des politiques sociales de notre Département. La recherche de propositions nouvelles dans la lutte contre la précarité doit être au cœur de nos réflexions. Nous avons tous été choqués par les files d'attente de ces jeunes sollicitant une aide alimentaire durant la crise. Certains jeunes bien qu'agiles rencontrent des difficultés à la fois à intégrer le marché de l'emploi et voit leur accès à l'assurance chômage réduit du fait de la réforme qui allonge la durée de cotisation et qui pénalise les salariés en CDD et les intérimaires. Sans ressources, ni accès au RSA, c'est d'un droit nouveau dont nos jeunes ont besoin. Ce droit nouveau leur permettra d'avoir un revenu minimum pour vivre et assumer les charges de base, se nourrir, se loger...
Alors pourquoi ne pas nous aussi innover en expérimentant le revenu de base comme va le faire le département de Meurthe et Moselle pour les 18 - 25 ans avec la création d'un revenu d'émancipation pour les jeunes. Ou encore comme dans le département de la Haute-Garonne qui va expérimenter le revenu de base pour 1000 jeunes de 18 à 24 ans.
Monsieur le Président, le Groupe Finistère et Solidaire votera pour ce rapport qui est un appel à innover et expérimenter comme Le Finistère a toujours su le faire.

ANNEXE 2

27 janvier 2022

Intervention de Matthieu Stervinou

Si les chiffres du chômage sont à la baisse. L'Insee nous ramène à une réalité plus contrastée en soulignant que l'intensité de la pauvreté a augmenté. Autrement dit, la pandémie a accentué la précarité des ménages qui étaient déjà les plus en difficulté. Le récent rapport d'Oxfam indique que les oublié(e)s des plans de relance, les travailleurs précaires (notamment les femmes), les chômeurs de longue durée et les jeunes ont vu leurs situations se détériorer encore davantage. Sept millions de personnes ont désormais besoin d'aide alimentaire pour vivre, soit 10% de la population française, selon le Secours catholique.

Ce contexte de crise sociale post covid doit nous interpeller et interroger nos politiques d'insertion, d'accompagnement des finistériens les plus vulnérables. Comme mes collègues avant moi, je ne peux que regretter l'absence de feuille de route précise sur cette politique majeure du Département. Vous nous demandez de voter une enveloppe de 128.8M€ sans nous expliquer comment vous comptez accompagner les finistériens éloignés de l'emploi. Que faites-vous de la majorité des allocataires, qui subit des freins importants au retour à l'emploi, pour lesquels la puissance publique devrait apporter une réponse ambitieuse ?

Pourtant ce qui nous préoccupe, c'est de savoir comment est accompagnée Nolwenn, maman solo de jeunes enfants, qui vit en logement social, qui se déplace avec taxi'com : en attente d'un relogement dans une plus grande commune, sans véhicule, sans garde d'enfants, comment trouve-t-elle un emploi ?
Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir comment est accompagné Philippe ce père de famille d'un bourg rural, sans voiture, qui ne peut plus exercer son métier suite à des problèmes de santé et dont la situation s'est dégradée si vite que la famille est endettée. Que lui proposez-vous ?
Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir comment est accompagnée Christelle cette femme de 50 ans, qui gagne sa vie en faisant des ménages, qui a perdu des clients suite au covid : le RSA complète son budget, qui malgré tout ne tient plus.
Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir comment est accompagné, Roger qui à 57 ans et déjà 4 ans de chômage qui malgré ses efforts voit toutes ces candidatures rejetés car considéré comme trop « vieux » et trop éloigné de l'emploi.

Dans un contexte d'accroissement de la pauvreté, ces femmes et ces hommes ont besoin d'une politique ambitieuse et innovante du département.

- Que mettez-vous derrière cette notion de coaching ? Quel en sera le contenu ?
- Quid des allocataires qui ne souhaiteraient pas être accompagnés selon cette modalité, de ceux qui auraient besoin d'un réel accompagnement social ?
- Quel est l'objectif, le contenu, quels sont les partenariats recherchés dans le cadre de votre récent appel à projet ?

Vous nous dites vouloir innover mais je vois peu de dispositifs nouveaux. Vous auriez pu évoquer notre soutien aux projets Territoire zéro chômeurs dans votre rapport : nous le réaffirmons, l'investissement dans un tel dispositif a du sens en termes de lien social, d'émancipation des personnes, et de prévention de la grande précarité. Compte tenu de la situation budgétaire du Département, nous aurions attendu du volontarisme et de nouvelles expérimentations comme avec un revenu de base pour les jeunes comme nous l'avons évoqué lors du débat d'orientation budgétaire.

Enfin, un de vos 5 principaux objectifs est la lutte contre la fraude. Celle-ci est nécessaire et est prévue par la loi. Cette fraude, qui alimente tous les fantasmes, est pourtant marginale et participe à la stigmatisation des plus fragiles. D'autres objectifs auraient dû attirer votre attention, je pense par exemple à la question de l'accès aux droits et de la lutte contre le non recours au RSA. Alors que les besoins en aide alimentaire augmentent, démontrant la précarité croissante d'un grand nombre de finistériens, il fallait renforcer les projets construits en ce sens au cours des dernières années afin que personne ne passe au travers des mailles de ce dernier filet qu'est le RSA.

ANNEXE 3

29 juin 2022

Intervention de David Le Goff

Monsieur le Président,

Dans le cadre de votre plan action RSA, vous avez souhaité mettre en place un accompagnement coaching, projet au cœur de votre campagne départementale lors des dernières élections, permettant un retour rapide à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. C'est pourquoi, dans ce cadre, vous avez lancé une phase d'expérimentation du dispositif à l'échelle de la Cornouaille. Suite à l'appel d'offre lié à cette expérimentation, vous avez retenu la candidature d'une Start up parisienne, « BimBamJob », avec pour objectif de faire baisser la durée de l'accompagnement de 19 mois à 4 & 8 mois, en fonction des profils des bénéficiaires. Après un démarrage difficile pour cette Start up non implantée localement, à la peine dans son recrutement de collaborateurs, l'expérimentation vient de démarrer avec plusieurs semaines de retard.
Cette expérimentation provoque un certain nombre d'inquiétudes des partenaires historiques du département ainsi que des professionnels qui les composent, à la fois sur la qualité du suivi des bénéficiaires, mais également sur la pérennité des structures et des emplois liés, emplois locaux non dé localisable. Que dire de votre choix d'un intervenant extérieur, déconnecté du terrain face à l'expertise des professionnels implantés localement, et reconnus comme tel par l'ensemble des entreprises partenaires, essentiellement des TPE/PME ayant des besoins de recrutement importants, accentués par la situation économique que nous connaissons actuellement, …
Traiter du volume, faire du résultat, aller toujours plus vite… trop vite ? Plutôt que l'humain, vous faites le choix du résultat à court terme au lieu d'accompagner l'individu vers l'emploi de manière durable afin de ne pas juste repousser le retour dans le dispositif RSA, car les freins n'auront pas été suffisamment pris en compte. A noter que les différents constructeurs de parcours, partenaires du département depuis de nombreuses années, s'appuient sur un réseau d'entreprises locales, qui sont non seulement sensibilisées au public accueilli, mais que les professionnels qui les composent sont également aux côtés des entreprises durant les premiers mois du contrat afin de s'assurer de la durabilité du retour à l'emploi.
Construire un parcours d'insertion professionnel cela demande du temps, de la confiance, nécessaire à la levée des freins (mobilité/logement/santé…). Il ne suffit pas simplement de préparer les candidats à un entretien pour un retour à l'emploi. Il nécessite un suivi social, au cœur du métier des constructeurs de parcours, car pour être bien dans son emploi il faut être bien dans sa vie !!! Pour qu'une insertion professionnelle soit une réussite il faut qu'elle se fasse de manière durable.
Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, nous ne voterons pas favorablement ce rapport, car ce passage d'une logique d'activité à une logique de résultat nous laisse perplexe. Cela revient à nier le fait que la quasi-totalité des bénéficiaires ne sont pas allocataire du RSA par choix, que leur présence dans ce positif est le résultat d'un ensemble de difficultés dont vous ne semblez pas avoir conscience, qu'ils ne sont pas des fraudeurs aux allocations, comme vous semblez insinuer, que cela prend du temps de travailler à la levée des freins et à définir avec eux un projet professionnel, afin de les inscrire de manière durable dans l'emploi, et surtout cela nécessite une expertise professionnel de la part des hommes et des femmes qui accompagnent ce public, richesse au service de notre économie et de nos entreprises que nous risquons de perdre par cette mise en concurrence avec votre Start up parisienne, attirée par des profits non négligeable au vue du montant de l'appel d'offre de cette expérimentation. Je crois savoir, Monsieur le Président, que votre regard est plutôt tourné vers Paris, mais il ne serait pas inintéressant de ne pas oublier qu'il existe, en Finistère, des savoir-faire, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher ailleurs ce qui se fait ici dans notre département.
Concernant les aides spécifiques aux jeunes, nous nous inquiétons également de votre volonté de vouloir recentrer les aides dans le cadre du dispositif Avenir Jeunes 29, à partir de 2023. En 2022, ces aides ont permis de sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle de nombreux jeunes. Le recentrage du public concernant les aides à la mobilisation et les aides à la mobilité exclurait de fait une partie des jeunes finistériens accompagnés. Ils nous semblent important d'être à l'écoute de l'ensemble des missions locales du Finistère, partenaires historiques du département, qui accompagnent toute au long de l'année les jeunes de notre territoire, et qui leurs garantissent un parcours d'accompagnement global.

Enfin je voudrais vous rappeler, bien que cela semble être votre vision des choses, qu'il ne suffit pas de décréter que cela doit se faire, de préférence dans des délais plus court, pour qu'il en soit ainsi, surtout si l'on souhaite que les résultats soient au rendez-vous.

ANNEXE 5

14 décembre 2023

Intervention de David Le Goff

Monsieur le Président,

Vous vous étiez engagé à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en faisant de cette question une des priorités de votre mandat, par la mise en place du dispositif « coaching », sous forme d'expérimentation à l'échelle de la Cornouaille. Vous nous répétez sans cesse qu'il est important d'évaluer les dispositifs, leurs performances, de ne pas reconduire ce qui ne fonctionne pas, d'exiger de la part de nos prestataires un bilan annuel détaillé … Portant à ce jour toujours aucun retour sur ce dispositif. Après nous avoir annoncé ce retour sur expérimentation en avril dernier, puis en juin, puis en septembre, toujours rien ! Les résultats ne sont-ils pas à la hauteur de vos espérances ? Peut-être vous êtes-vous rendu compte que les freins du retour à l'emploi nécessitaient un accompagnement plus global, demandant plus de temps … Certes, le nombre d'allocataire RSA baisse, ce qui est davantage lié à la conjoncture économique nationale qu'à l'action départementale. Néanmoins on peut considérer que ce sont les plus éloignés de l'emploi qui restent allocataires : il faut continuer à investir dans cette politique publique, ce qui nécessite de s'appuyer sur les partenaires historiques du département, enfin ceux qui sont encore présent sur notre territoire. Sur ce point, et après avoir pris connaissance de vos orientations budgétaires, nous ne pouvons que vous faire part de nos inquiétudes sur vos choix de vous désengager financièrement de ses structures. Dans ce DOB, vous nous proposez de consacrer 7.4M€ de moins à l'insertion qu'en 2021. Nous ne pouvons souscrire à ce choix.

Autre priorité de votre mandat, le handicap. Pourtant vous avez pris la décision de mettre fin au fonctionnement des 4 ateliers handicap du Finistère, dans un contexte économique tendu, considérant qu'ils ne relèvent pas directement de votre compétence. Il en est de même pour d'autres associations. « Accompagner les Personnes en situation de Handicap, ce n'est pas que réduire les délais MDPH ou créer des places, c'est aussi favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Cela passe par le financement de dispositifs adaptés, comme le proposait notamment Championnet ».
La nouvelle politique mise en place par la majorité départementale atteint ses limites. Chaque jour les remontés de terrain des acteurs nous le confirme. Il ne suffit pas de décréter le retour à l'emploi de personnes très précarisées ; le coaching ne suffit pas pour des personnes cumulant les freins à l'emploi. Un travail d'accompagnement social sur le temps long est nécessaire, sur de nombreux aspects tels que la santé, la sociabilité, la mobilité, afin de pouvoir augmenter l'employabilité de ce public.

Alors, je vous le demande monsieur le Président, a quand une vraie prise en compte des difficultés rencontrés par ces publics ? A quand une prise en charge globale pour ne laisser personne sur le bord du chemin !

ANNEXE 6

8 février 2024

Intervention de Ismaël Dupont

Monsieur le Président,

La réforme de l'assurance chômage, la réforme des retraites, la suppression annoncée dernièrement de l'ASS ne vont faire qu'amplifier la prise en charge financière des Départements pour les allocations versées à nos concitoyens les plus précaires, plutôt que de faire contribuer l'économie et les entreprises, et de chercher véritablement à sécuriser les contrats et parcours professionnels.

Les Départements de France ont fait part récemment de leur « stupéfaction » devant la décision de Gabriel Attal de supprimer l'ASS sans « aucune concertation ». Il s'agit à l'échelle nationale d'une perte de droits pour plus de 300 000 personnes qui ont besoin de cette allocation. A l'échelle nationale, ce transfert de l'ASS vers le RSA est chiffré à 2,1 milliards d'euros par les départements. L'Etat transforme à grande vitesse les Départements en simple services déconcentrés de l'État, en transférant les charges financières de la solidarité vers les collectivités territoriales, dont les moyens financiers sont déjà en tension depuis des années. Transferts qu'il ne compense que très insuffisamment. Compte tenu de cette réalité budgétaire et de la situation sociale, nous dénonçons la malhonnêteté intellectuelle et l'irresponsabilité dont fait preuve le gouvernement.

Il en va de même pour le conditionnement du RSA aux 15 heures d'activité obligatoires que vous souhaitez expérimenter avant l'été dans le Finistère, devançant ainsi l'appel du gouvernement. Vous permettant de faire figure de bon élève.

Il y a cette idée bien stigmatisante et populiste selon laquelle les allocataires du RSA se complaisent dans l'inactivité et une forme de paresse et qu'il faut leur rendre la vie plus difficile pour qu'ils se mettent activement à chercher un emploi. Conditionner le RSA à des heures d'activité et durcir les conditions de versement risque d'avoir un effet contreproductif, en « amplifiant du non-recours aux droits ».
La logique de la droite gouvernementale est de faire culpabiliser la personne sans emploi et de la rendre coupable au lieu de responsabiliser et d'interroger la société sur les freins à l'accès au travail (inégalités, handicap, mobilité, garde d'enfants, formation, parcours de vie et santé) ainsi que sur la juste rémunération et la juste reconnaissance des métiers.

Ce gouvernement, s'il voulait vraiment réduire la pauvreté, devrait à notre sens :
- élargir le bénéfice possible du RSA à la jeunesse et aux – de 25 ans, comme le demandent aujourd'hui une quinzaine d'organisations de jeunesse.
- Ou encore travailler sur le non recours au droit. Depuis 2010, nombreuses sont les études qui démontrent que le taux de non-recours au RSA s'élève à plus de 30 %. Manque d'information, démarches administratives longues et complexes, refus de dépendre d'une aide sociale, etc, la lutte contre ce phénomène est un enjeu de long terme pour diminuer les coûts sociaux et économiques de la pauvreté. L'urgence doit être à notre sens à un projet politique ambitieux pour accompagner les plus précaires d'entre nos concitoyens dans une réinsertion socio-professionnelle source d'émancipation.

ANNEXE 7

8 février 2024

Intervention de Matthieu Stervinou

Monsieur le Président,

On le sait tous, de nombreuses enquêtes et études le démontrent, l'augmentation de la précarité (notre collègue Isabelle MAUGEAIS nous en dira plus tout à l'heure sur la question de la précarité alimentaire) tout comme les problèmes de santé, particulièrement de santé mentale chez les jeunes augmentent de façon inquiétante.

C'est ce moment que vous choisissez pour abandonner une partie de la jeunesse qui frappe aux portes des Missions Locales qui détiennent une mission de service public pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans. Passer de 870 000 € au BP 2023 à 630 000 € au BP 2024 ampute de 28 % la participation du Département au budget des ML, ces 240 000 € sont autant de femmes et d'hommes que l'on ne trouvera plus en face des jeunes.
Donner confiance, donner de l'espoir à un jeune qui en manque prend du temps. Je sais, pour vous tout ça ne dépend que de la volonté personnelle de l'individu mais quand l'individu est jeune, en construction, la moindre des choses que nous puissions faire pour lui est de l'accompagner. Mais la jeunesse, ce n'est de la compétence de personne, d'aucun niveau de collectivité, mais c'est donc, pour moi, la responsabilité de tous.

Alors, bien sûr me direz-vous le Département connaît des difficultés financières importantes, mais ce n'est ni la première, ni la dernière fois (sauf si le couple Macron/Woerth nous invente quelque chose de censé en matière de décentralisation, mais on n'en prend pas le chemin !) que le Département se trouve à connaître face à de tels questionnements.

Pourtant, le choix a toujours été de financer les Missions Locales du Finistère alors que d'autres départements étaient des financeurs très minoritaires, voire pas financeurs du tout. Pourquoi ce choix : parce qu'il y a deux décennies, nous avons considéré que les jeunes de 16 à 25 ans ne pouvaient pas se retrouver mêlés à leurs ainés dans les centres départementaux d'action sociale qui accueillent de telles diversités de situations qu'elles pouvaient effrayer des jeunes gens qui doutent et ont besoin d'être rassurés sur leur avenir. Et cette analyse demeure complètement d'actualité aujourd'hui.

Qu'il leur fallait une autre porte à ouvrir, celle de l'espoir, celle derrière laquelle ils dialogueraient avec des femmes et des hommes dont l'insertion sociale et professionnelle est le métier : la porte des Missions Locales. En fermant la porte à celles et ceux qui vont devoir se débrouiller autrement (nous aimerions d'ailleurs savoir où vous pensez que ces jeunes seront accueillis désormais), nous considérons que vous tournez le dos à une partie de la jeunesse du Finistère et nous le regrettons profondément.

ANNEXE 8

19 juin 2024

Intervention de Matthieu Stervinou

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur la politique actuelle que vous menez concernant le Revenu de Solidarité Active et ses conséquences. Bien que des mesures comme l'orientation vers le « juste droit » et l'accélération de la prise en charge soient louables et contribuent à une meilleure considération des personnes, nous observons une hausse des demandes d'aide et secours dans les CCAS. La plupart de ces personnes ont été sanctionnées par une suppression totale de leur allocation en raison de leur absence à un rendez-vous, devenant ainsi des victimes collatérales de la chasse au fraudeur.

Cette situation doit nous interroger collectivement. Il ne s'agit pas de minimiser les obligations liées à l'accès au RSA, mais bien de comprendre que derrière chaque dossier, il y a une réalité humaine complexe. Il s'agit ici de personnes en grande précarité : de mères célibataires, de personnes sans domicile, de travailleurs pauvres, mais aussi de personnes rencontrant des difficultés de santé ou de mobilité. Pour elles, le RSA représente le dernier filet de sécurité. Pourtant, au lieu de les soutenir et de les accompagner, elles peuvent se retrouver sanctionnées, avec des échéances difficiles à respecter lorsqu'il s'agit de se justifier.

Faut-il rappeler que ces individus vivent dans une précarité telle que leur rapport aux institutions est souvent marqué par la peur, la méfiance, voire l'incompréhension, accentuée par la réforme nationale en cours de déploiement ? Une absence à un rendez-vous peut s'expliquer par des facteurs aussi simples que la non-réception d'un courrier ou de sa compréhension, un manque d'accès à des moyens de transport, ou encore une surcharge mentale liée à une situation de grande détresse. Je peux prendre l'exemple de celles et ceux qui sont domiciliés en CCAS, parfois difficile à contacter et qui ne relèvent pas tous les jours leurs courriers.

C'est là que le droit à l'erreur doit jouer un rôle crucial. Peut-on vraiment attendre d'une personne en précarité de réagir avec la même réactivité qu'une personne en situation stable ? La suspension du RSA ne fait alors qu'aggraver la spirale de la pauvreté et de l'exclusion. Ces personnes se trouvent désaffiliées, sans ressources, et le déclassement se poursuit inexorablement, faisant peser sur les associations de solidarité une nouvelle charge. Bien que je ne doute pas de la bienveillance des agents du Département, je m'interroge sur les directives données : sont-elles empreintes d'empathie ou d'une culture du chiffre ?

Ce que nous demandons, ce n'est pas l'impunité, mais un changement d'approche. Les fraudeurs doivent être sanctionnés, mais celles et ceux qui sont de bonne foi doivent être épargnés. Il est essentiel de mettre en place un système d'alerte en cas d'absence à un premier rendez-vous, offrant ainsi une seconde chance, mieux adaptée à la réalité des parcours de vie des allocataires. Les sanctions, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, ne devraient intervenir qu'en dernier recours. L'objectif doit être l'accompagnement et non une punition aux lourdes conséquences telles que la perte de son logement ou l'invisibilisation de ces publics.

Il s'agit, après tout, de l'esprit même de la loi ESSOC, qui appelle à passer d'une logique de contrôle à une logique de confiance. Le droit à l'erreur doit être garanti, car derrière chaque manquement apparent se cache souvent une situation bien plus complexe que celle perçue par l'administration.

Aucune personne en difficulté ne doit perdre son RSA pour une absence dont les causes sont souvent indépendantes de sa volonté. Le droit à l'erreur doit être garanti, et il ne doit plus être question de sanctions déshumanisées. Je terminerai par citer la Cour des comptes qui rappelait utilement, dans son rapport de 2022, que le premier objectif fixé par la loi au RSA est « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté ».

ANNEXE 9

19 juin 2024

Intervention de David Le Goff

Monsieur le Président,

Avec la majorité départementale, vous avez fait récemment le choix de revoir à la baisse, l'accompagnement des jeunes finistériennes et finistériens, en réduisant de manière significative l'accompagnement financier des Missions locales du Finistère. Entre 2023 et 2024, vous avez amputé le budget dédié à ces structures de 28%, soit 240 000€.

ML Pays Cornouaille : - 32 034 € soit -15.2%
Mission locale Pays de Cornouaille : 178 700€ contre 210 734€ en 2023

ML Pays Brest : -139 038€ soit -36.2%
Mission locale Brest : 244 750€ contre 383 788€ en 2023

ML Pays Morlaix : -8 572 € soit -7.6%
Mission locale Pays de Morlaix : 103 750 € contre 112 322€ en 2023

ML Pays COB :
Mission locale Pays COB : subvention identique à 2023, 23 655€

Vous nous aviez fait part de votre choix de se focaliser sur le public cible du département en se recentrant sur les jeunes allocataires du RSA ou encore sur les enfants issus de l'ASE, nous expliquant que le reste du public relevait de la compétence de l'Etat, mais que vous feriez en sorte d'interpeller le préfet du Finistère, son représentant local, sur sa responsabilité, vis-à-vis de ce public, afin qu'il se substitue au désengagement de votre majorité sur ce sujet.

Malheureusement, je ne suis pas certain que vous ayez été entendu, car dans la période, non seulement les Missions Locales du Finistère ont vu le Département se désengager, mais l'Etat en a fait de même :

ML Pays Cornouaille : - 166 980 € soit -8,92.2%
Mission locale Pays de Cornouaille : 1 703 991€ contre 1 870 971€ en 2023

ML Pays Brest : -97 086€ soit -3,12%
Mission locale Brest : 3 012 036€ contre 3 109 122€ en 2023

ML Pays Morlaix : -106 026€ soit -13,10%
Mission locale Pays de Morlaix : 703 423 € contre 809 449€ en 2023

ML Pays COB : -64 886 € soit -11 ,14%
Mission locale Pays COB : 517 517 € contre 582 403€ en 2023

Soit - 450 000 € de la part de l'état sur l'ensemble du département

Portant ainsi le retrait cumulé du département et de l'état à environ 700 000 €

Sans compter les emplois mis en périls, une quinzaine à l'échelle du département, car de nombreux contrat dans les structures ne pourront pas être reconduits, ce sont surtout de nombreux jeunes qui ne pourront pas bénéficier d'un accompagnement qualitatif, ou du moins de manière dégradée, suite à ces décisions.

ANNEXE 9

19 juin 2024

Intervention de David Le Goff

Pourtant, les missions locales sont un maillon essentiel sur notre territoire, de par l'expertise des professionnels qui y travaillent, mais également par la couverture, le maillage, qui couvre l'ensemble du Finistère, du nord au sud, de l'est à l'ouest, en milieu urbain comme au cœur de la ruralité, permettant à chaque jeune du territoire de pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité, localement, en proximité. Il est régulièrement pointé par nos concitoyens le recul des services publics, et par cette décision, c'est un modèle de fonctionnement qui, à terme, pourrait être remis en cause, accentuant encore un peu plus le sentiment d'abandon de certains de nos concitoyens.

Si, en tant qu'élu, notre responsabilité est de faire des choix, n'est-il pas aussi de croire en l'avenir, de miser sur notre jeunesse, de lui donner les moyens de se construire un futur, de l'accompagner vers demain. Les missions locales accompagnent l'ensemble des jeunes du territoire, les aidant à trouver leur voie, les orientant vers les dispositifs, les accompagnant sur le chemin de la formation ou de l'entreprise, mais elles luttent également contre l'exclusion sociale, favorisant l'égalité des chances, en accompagnent les jeunes en dépit de toute considération sociale ou religieuse, au-delà de toute discrimination, conformément aux valeurs républicaines de notre pays.

Dans la période que nous traversons actuellement, je ne suis pas certain que le choix le plus judicieux soit de se couper d'une partie de notre jeunesse, mais plutôt de lui tendre la main, de l'accompagner et de créer les conditions pour qu'elle puisse se construire, voire pour certains se reconstruire.

Certes la situation financière du département n'est pas simple, mais d'autres choix étaient possibles. Rien ne nous obligeait à financer le sponsoring d'un bateau, qui au passage deviendra à terme la propriété d'une banque, pour soi-disant favoriser l'attractivité du territoire ou encore en prétextant un doux rêve étoilé, rien ne nous obligeait non plus de faire sillonner des flambeaux aux 4 coins du département, bien que cela est permis l'espace d'un court instant un grand rassemblement populaire, comme une pause dans la période de crise sociétale que nous traversons actuellement. Le plus dur n'est pas de faire des choix mais bien de les assumer. Cette décision concernant les missions locales du Finistère est lourde de conséquence, car en faisant le choix de l'économie, c'est l'avenir d'une partie de notre jeunesse que vous solder.

J'aimerai vous partager cette brève citation de Charles III, roi d'Angleterre, faisant sans doute écho à mes origines maternelles, lors de son discours au Sénat en 2023, je cite :
"En soutenant nos jeunes, nous investissons dans notre avenir."

Ce à quoi je rajouterai, la meilleure façon de prédire l'avenir, de le rendre possible, c'est de le créer, de croire que demain sera mieux qu'aujourd'hui.

Pour conclure, J'espère que vous avez bien mesuré les conséquences d'une telle décision. Nous concernant, nous nous y sommes opposés, et nous nous y opposerons encore à l'avenir, comme lors de vos choix de se désengager des contrats de ville, ou encore concernant les points d'accueil écoute jeunes, les Lieux d'Accueil Enfants-Parents, ou encore les maisons des adolescents. Nous ne cautionnons pas ce projet politique, qui ne prépare pas l'avenir du Finistère, mais qui, au contraire, délaisse une jeunesse qui exprime son besoin d'être soutenue, que nous considérons que la jeunesse mérite qu'on l'accompagne, qu'il vaut mieux investir sur nos jeunes et croire en eux, pour ne pas en laisser sur le bord de la route, ou puisque vous aimez tant les bateaux, qu'ils ne restent pas à quai !!!

ANNEXE 10

17 octobre 2024

Intervention de Matthieu Stervinou

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur la politique actuelle que vous menez concernant le Revenu de Solidarité Active et ses conséquences. Bien que des mesures comme l'orientation vers le « juste droit » et l'accélération de la prise en charge soient louables et contribuent à une meilleure considération des personnes, nous observons une hausse des demandes d'aide et secours dans les CCAS. La plupart de ces personnes ont été sanctionnées par une suppression totale de leur allocation en raison de leur absence à un rendez-vous, devenant ainsi des victimes collatérales de la chasse au fraudeur.

Cette situation doit nous interroger collectivement. Il ne s'agit pas de minimiser les obligations liées à l'accès au RSA, mais bien de comprendre que derrière chaque dossier, il y a une réalité humaine complexe. Il s'agit ici de personnes en grande précarité : de mères célibataires, de personnes sans domicile, de travailleurs pauvres, mais aussi de personnes rencontrant des difficultés de santé ou de mobilité. Pour elles, le RSA représente le dernier filet de sécurité. Pourtant, au lieu de les soutenir et de les accompagner, elles peuvent se retrouver sanctionnées, avec des échéances difficiles à respecter lorsqu'il s'agit de se justifier.

Faut-il rappeler que ces individus vivent dans une précarité telle que leur rapport aux institutions est souvent marqué par la peur, la méfiance, voire l'incompréhension, accentuée par la réforme nationale en cours de déploiement ? Une absence à un rendez-vous peut s'expliquer par des facteurs aussi simples que la non-réception d'un courrier ou de sa compréhension, un manque d'accès à des moyens de transport, ou encore une surcharge mentale liée à une situation de grande détresse. Je peux prendre l'exemple de celles et ceux qui sont domiciliés en CCAS, parfois difficile à contacter et qui ne relèvent pas tous les jours leurs courriers.

C'est là que le droit à l'erreur doit jouer un rôle crucial. Peut-on vraiment attendre d'une personne en précarité de réagir avec la même réactivité qu'une personne en situation stable ? La suspension du RSA ne fait alors qu'aggraver la spirale de la pauvreté et de l'exclusion. Ces personnes se trouvent désaffiliées, sans ressources, et le déclassement se poursuit inexorablement, faisant peser sur les associations de solidarité une nouvelle charge. Bien que je ne doute pas de la bienveillance des agents du Département, je m'interroge sur les directives données : sont-elles empreintes d'empathie ou d'une culture du chiffre ?

Ce que nous demandons, ce n'est pas l'impunité, mais un changement d'approche. Les fraudeurs doivent être sanctionnés, mais celles et ceux qui sont de bonne foi doivent être épargnés. Il est essentiel de mettre en place un système d'alerte en cas d'absence à un premier rendez-vous, offrant ainsi une seconde chance, mieux adaptée à la réalité des parcours de vie des allocataires. Les sanctions, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, ne devraient intervenir qu'en dernier recours. L'objectif doit être l'accompagnement et non une punition aux lourdes conséquences telles que la perte de son logement ou l'invisibilisation de ces publics.

Il s'agit, après tout, de l'esprit même de la loi ESSOC, qui appelle à passer d'une logique de contrôle à une logique de confiance. Le droit à l'erreur doit être garanti, car derrière chaque manquement apparent se cache souvent une situation bien plus complexe que celle perçue par l'administration.

Aucune personne en difficulté ne doit perdre son RSA pour une absence dont les causes sont souvent indépendantes de sa volonté. Le droit à l'erreur doit être garanti, et il ne doit plus être question de sanctions déshumanisées. Je terminerai par citer la Cour des comptes qui rappelait utilement, dans son rapport de 2022, que le premier objectif fixé par la loi au RSA est « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté ».

ANNEXE 11

9 janvier 2025

Intervention de Tristan Foveau

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Depuis le 1er janvier, il y a une réforme majeure qui a été généralisée et qui va redéfinir le quotidien des allocataires du RSA dans notre pays et dans le département, je veux parler bien sûr de l'obligation faite désormais aux demandeurs de réaliser 15 heures d'activité par semaine.

C'est une réforme qui s'inscrit dans la continuité du plan d'action RSA que vous avez lancé en 2022 et qui est présentée comme un levier de remobilisation et d'insertion professionnelle. Mais permettez-moi de douter de cette intention quant aux conséquences concrètes de ces nouvelles mesures, notamment pour les publics les plus vulnérables.

D'après les chiffres du rapport d'Orientation Budgétaire, on est passés en Finistère de 17 307 allocataires en février 2022 à 14 800 en octobre 2024, soit une diminution significative.

Diminution significative à mettre en regard avec les chiffres à l'échelle de la Bretagne : l'Ille-et-Vilaine voit une augmentation de 4%, avec 20 200 allocataires en juin 2024 contre 19 400 l'année précédente. Le Morbihan a connu une légère diminution de 2%. Quant à l'échelle région Bretagne, le nombre total d'allocataires est passé de 60 100 à 59 300, marquant une baisse de 1,2 %.

Cette trajectoire finistérienne, qui s'accompagne d'un impact financier positif pour le Département, vous l'attribuez en grande partie aux nouvelles modalités d'accompagnement renforcé mises en œuvre dans le cadre du plan RSA. Mais je crois qu'il est utile de s'interroger sur ce que ces chiffres traduisent réellement.

Vous soulignez, dans le rapport d'Orientation Budgétaire, l'importance des nouvelles formes d'accompagnement : coaching plus dynamique, incitations financières comme la prime de 250 euros pour les chantiers d'insertion, ou encore augmentation des places en structures d'insertion par l'activité économique. Ces dispositifs sont indéniablement porteurs d'opportunités pour certains. Mais qu'en est-il de ceux qui peinent à répondre aux exigences accrues de la réforme ?

Depuis le 1er janvier, chaque allocataire est tenu de contractualiser avec le Département et de débuter un parcours d'accompagnement au plus tard six semaines après son inscription. Cette contractualisation est désormais couplée à des sanctions renforcées, issues de la loi pour le plein emploi. Ce nouveau cadre impose une obligation de 15 heures d'activité hebdomadaire, sans toujours tenir compte des réalités vécues par les bénéficiaires : absence de moyens de transport, problèmes de santé, charge familiale écrasante, ou encore éloignement géographique des structures d'insertion.

Ces obligations, bien qu'encadrées par des dispositifs de soutien, risquent d'aggraver la stigmatisation des bénéficiaires. Derrière les chiffres de baisse des allocataires, combien d'entre eux ont été radiés ou ont renoncé à leurs droits faute de pouvoir respecter des exigences administratives ou d'activité inadaptées ?

Je voudrais également évoquer la mission de contrôle intensifiée mentionnée dans le rapport d'orientation budgétaire. Le Département a choisi d'intensifier les contrôles administratifs, ce qui aurait permis, je cite, de « lutter contre la fraude ». Mais à quel prix ?

Ces contrôles, qui peuvent apparaitre utiles pour préserver l'équité du système, sont souvent vécus comme intrusifs et anxiogènes par les allocataires. Parmi les milliers de contrôles réalisés chaque année, quelle part des dossiers posent problème ? Parmi ces « problèmes », combien sont en réalité des retards ou des absences de réponse liées à des situations de précarité ou à des difficultés d'accès à l'information ?

ANNEXE 11

9 janvier 2025

Intervention de Tristan Foveau

Le ROB met également en lumière une trajectoire budgétaire ambitieuse : une réduction de l'enveloppe RSA, de 110 millions d'euros en 2024 à 104 millions d'euros prévus en 2025. Une diminution qui s'appuie sur une anticipation d'une baisse continue des allocataires, avec un objectif de 14 000 bénéficiaires fin 2025. Là encore, il est légitime de se demander si cette projection repose sur un véritable retour à l'emploi durable ou sur une réduction administrative des effectifs.

Dans ce contexte, permettez-moi d'évoquer un cas concret. Celui d'un administré, ancien enseignant en reconversion, qui a vu son RSA suspendu pour ne pas avoir fourni des documents dans les délais impartis. Malgré ses efforts pour justifier sa situation, il s'est retrouvé sans ressource, à un moment où il entamait une formation professionnelle financée par la région. Combien d'autres histoires similaires se cachent derrière les chiffres du DOB ?

Enfin, l'année 2025 s'annonce marquée par la mise en œuvre de la « solidarité à la source », avec le pré-remplissage des déclarations trimestrielles par croisement de données entre les services de la CAF et du Département. Si cette réforme promet de simplifier les démarches administratives, elle pose également des questions sur la fiabilité des données et sur la capacité des allocataires à rectifier des erreurs éventuelles avant que des sanctions ne s'appliquent.

Au-delà des chiffres, il faut rappeler que derrière chaque donnée se trouvent des parcours de vie souvent chaotiques. Les bénéficiaires du RSA ne sont pas uniquement des « chiffres » ou des « dossiers », mais des hommes et des femmes confrontés à des obstacles de vie majeurs. Cette réforme, en l'état, risque de manquer sa cible en échouant à reconnaître la diversité des situations personnelles. L'obligation des 15 heures peut devenir une charge supplémentaire pour celles et ceux qui ne disposent pas des outils ou de l'accompagnement adaptés.

Les associations de mon quartier me rapportent une détresse croissante, notamment parmi les familles monoparentales et les jeunes en grande précarité. Si les mesures d'insertion ne sont pas accompagnées de ressources humaines et financières suffisantes, elles ne feront qu'amplifier ces difficultés sociales qui ne seront peut-être pas visibles dans les chiffres mais qui seront très visibles dans la vie réelle de nos villes et de nos quartiers. Et de nombreux travailleurs sociaux alertent déjà sur une surcharge de travail et un manque de moyens pour répondre aux nouvelles exigences de cette réforme.

Nous le disons clairement : les fraudeurs doivent être sanctionnés, mais les allocataires de bonne foi ne doivent pas être victimes d'un système inhumain. Cette réforme ne peut fonctionner sans un investissement massif dans l'accompagnement humain, la formation des conseillers, et une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Elle nécessite des moyens supplémentaires pour éviter que cette obligation de 15 heures ne devienne une punition déguisée.

Monsieur le Président, nous refusons que cette réforme devienne un outil de stigmatisation et d'exclusion. Agissons pour qu'elle soit un levier réel de solidarité et d'inclusion. Car derrière chaque chiffre du DOB, il y a des vies humaines, que nous avons le devoir de respecter, de soutenir et d'accompagner. Nous avons le devoir de construire un modèle social qui valorise l'humain, ses efforts, ses besoins et son avenir, loin des logiques purement comptables.

Je vous remercie.

ANNEXE 12

6 mars 2025

Intervention de Gaëlle Zaneguy

Monsieur le Président, chers collègues,

Si nous voulions faire de la provocation nous pourrions dire pour reprendre ce que l'on entend parfois « Ce n'est quand même pas si compliqué que ça de se présenter à des rendez-vous, de chercher du travail ! »,
Tout le monde doit toujours pouvoir travailler quand on vous écoute. Pour autant, il est nécessaire de prendre en compte la situation individuelle de l'allocataire du RSA avant tout. Or, lorsque nous lisons votre rapport, quand nous repensons aux précédents débats dans cette assemblée, nous nous disons que vous ne voulez pas entendre ce que bcp ont à dire.
Vous ne voulez pas entendre ce que les finistériens allocataires du RSA, les travailleurs sociaux, les conseillers en insertion et nous-mêmes essayons de vous dire.
Sur la question des allocataires :
Nombreux sont les Finistériens allocataires du RSA qui nous interpellent, qui interpellent les associations, les CCAS, parce qu'ils ne peuvent pas échanger sereinement avec le Département. Ils veulent nommer leur détresse, leur difficulté à répondre aux demandes d'une administration toujours plus numérisée. Vous allez nous répondre que vous mettez, en face de ces personnes, des coachs, des conseillers, que vous financez des chantiers d'insertion mais ces femmes et ces hommes veulent simplement avoir une réponse humaine de l'institution, et vous, vous ne voulez pas entendre. (Refusez de parler à quelqu'un c'est nier son existence.)
Sur la question des chiffres, des dispositifs, des radiations :
Vous ne voulez pas entendre non plus :18000 allocataires, 3000 sortis du dispositif RSA… Pouvez-vous confirmer, chiffres à l'appui, qu'ils sont tous sortis pour une reprise d'activité qu'ils exercent tjs aujourd'hui ? Non.
Ne serait-ce pas plutôt des contrats précaires ?
Le rapport que vous nous présentez aujourd'hui, mentionne que près de 2 000 allocataires ont été radiés. 774 allocataires ont été radiés pour « défaut de mobilisation », 1 192 pour ce que vous qualifiez de « fraude ».
D'après un rapport de la CRC, la fraude représenterait 6%, (soit 1080 sur 18000). Il y en aurait le double en Finistère ? Nous ne croyons pas que les Finistériens soient les champions de la fraude. Alors que deviennent ces personnes ? Sont-elles victimes de procédures administratives trop rigides qui n'ont pas pris en compte la réalité de leur situation ? Pour ces Finistériens, ne plus être soutenus par le RSA, c'est tomber dans la grande pauvreté, alors même que vous dîtes « souplesse quand grande difficulté », mais cela fonctionne quand les personnes sont connues des services sociaux. Qu'advient-il des personnes en grande fragilité psychique qui ne peuvent pas tirer la sonnette d'alarme, qui ne sont pas connues ?

Abordons aussi le sujet du non-recours :
Ça non plus on ne peut pas en parler. Et pourtant ! Combien de personnes n'osent pas solliciter des droits par honte, par fragilités ou phobies? les chiffres nomment 40% ! 40% de ménages qui ont droit au RSA (partiel ou complet) mais ne le demandent pas, qui s'enfoncent dans la précarité, mais vous ne voulez pas le voir parce que ce ne sont pas des chiffres qui plaisent. C'est là, qu'il y a une différence entre une action politique d'insertion de gauche et une action politique de droite. Quand vous vous faites un tableau qui dit : « 3000 en moins », nous, nous aurions mené des actions pour aller chercher les 40% en plus ! C'est ça un service public efficace, c'est un service public qui pratique le « aller-vers. »

Prenons qq secondes pour parler coaching :
Cela fait des dizaines d'années que les travailleurs sociaux et les conseillers en insertion pratiquent de l'accompagnement parce que cela répond à un besoin global. L'exemple des stages de 15h en est une illustration. La question de la mobilisation de l'allocataire, de l'énergie déployée pour se mobiliser, pour s'investir et finalement, ne pas décrocher le poste après l'entretien ou la période d'essai fait aussi partie de l'accompagnement fait par les professionnels, par des techniciens de l'insertion. Aider la personne à comprendre et à garder la motivation et non à craindre la radiation, c'est aussi ça l'accompagnement, mais vous ne voulez pas l'entendre parce que ça prend du temps et ce n'est pas quantifiable.

ANNEXE 12

6 mars 2025

Intervention de Gaëlle Zaneguy

Pour terminer parlons des différences des territoires :
Ça non plus on ne peut pas en parler ! et pourtant, nous aimerions connaître d'où sont issus les 3000 allocataires ! De quels territoires ? Votre bilan parle de métier en tension mais (et c'est bien dommage) il ne donne pas de clé de répartition des besoins des allocataires selon les territoires. Et pourtant, un conseiller d'insertion à Brest ne travaille pas avec les mêmes partenaires qu'un homologue en Centre Bretagne. De même qu'un allocataire n'aura pas les mêmes besoins ni opportunités ne serait-ce que le coût de la mobilité. Cela donnerait des réponses pour comprendre ce qui fonctionne mieux ou moins bien, et intensifier ou diversifier les dispositifs. Mais pour cela il faudrait accepter d'attendre et ça non plus vous ne voulez pas l'entendre : la temporalité d'une personne en recherche d'emploi n'est pas forcément la vôtre.

En conclusion, vous êtes concentrés sur les chiffres, et vous martelez à qui veut bien l'entendre la baisse des ARSA. En revanche, vous communiquez beaucoup moins sur

- la baisse du soutien aux Missions locales y compris pour les personnes en situation de handicap
- vous communiquez aussi beaucoup moins sur les structures dont vous organisez la défaillance

Permettre à chaque Finistérien de trouver ou retrouver une place dans la société puis dans le monde du travail, voilà le modèle que nous défendons, bien plus ambitieux qu'une politique du chiffre.
Alors nous tous, ici, nous le savons. Quand je vais éteindre mon micro, vos troupes vont riposter et vous n'allez pas pouvoir vous empêcher de dire à quel point avant il n'y avait rien et à quel point vous au moins vous agissez : un simulacre de débat totalement stérile que vous finirez par clore en disant : « nous ne sommes pas d'accord, mais pendant que vous critiquez nous agissons ».
Ce qui nous importe est d'améliorer le quotidien actuel et futur des Finistériens.

ANNEXE 13

6 mars 2025

Intervention de Matthieu Stervinou

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à remercier le rédacteur de ce rapport pour les données présentées. Elles participent à la transparence des débats, que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs mois en commission.
Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer ici une réelle inquiétude. Fixer un objectif chiffré de baisse du nombre d'allocataires du RSA est une approche qui me parait dangereuse. Ramener ce nombre à 14 000 en 2025, alors même que le marché du travail ralentit, semble davantage dicté par des impératifs politiques que par les besoins des publics concernés. Les difficultés économiques ne frappent pas seulement les allocataires, elles pèsent aussi sur les résultats des acteurs de l'emploi et de l'insertion. Pourquoi alors conditionner les subventions des structures d'insertion à des résultats quantitatifs, au risque de fragiliser leur action ?

J'ai lu dans le rapport la volonté de bienveillance face aux situations difficiles, mais je m'interroge : un quart des personnes contactées par la cellule de remobilisation se voit suspendre le RSA, tout comme près de la moitié de celles faisant l'objet d'un contrôle par la cellule de lutte contre la fraude.

Sans minimiser les obligations liées au RSA, rappelons que nombre d'allocataires vivent dans une précarité extrême, parfois marquée par la peur, la méfiance, voire l'incompréhension des démarches administratives. Une absence à un rendez-vous, un courrier non répondu, sont souvent liés à des facteurs très concrets : non-réception du courrier, problème de transport, surcharge mentale liée à une détresse sociale. Je pense notamment à celles et ceux domiciliés en CCAS, souvent difficiles à joindre, ou à ceux qui peinent à réunir des documents dans des délais trop courts, sous la menace d'une sanction.

C'est ici que le droit à l'erreur doit jouer un rôle central. Peut-on attendre la même réactivité d'une personne en précarité que d'une personne stable ? La suspension du RSA lorsqu'elle intervient plonge ces allocataires dans une spirale d'exclusion, les laissant sans ressources et aggravant leur déclassement. Ce sont alors les associations qui doivent pallier ces manquements, assumant une charge qui ne devrait pas reposer sur elles.

Nous ne demandons pas l'impunité, mais un changement d'approche. Oui, les fraudeurs doivent être sanctionnés. Mais celles et ceux de bonne foi doivent être accompagnés, non pénalisés. Un système d'alerte et de seconde chance, mieux adapté aux réalités de vie des allocataires, doit être mis en place. Les sanctions, lorsqu'elles sont nécessaires, ne devraient intervenir qu'en dernier recours. L'objectif doit être l'accompagnement, non une punition aux conséquences désastreuses.

C'est l'esprit même de la loi ESSOC de 2018, qui promeut un « État au service d'une société de confiance ». Derrière chaque manquement apparent, il y a des réalités complexes que l'administration ne perçoit pas toujours. Aucune personne en détresse ne devrait perdre son RSA pour une absence subie, au risque d'amplifier le non-recours aux droits.

Je conclurai en rappelant les termes de la Cour des comptes, qui soulignait dans son rapport de 2022 que le premier objectif du RSA est « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence afin de lutter contre la pauvreté ». Or, alors que la précarité s'accroît et que la demande d'aide alimentaire explose dans le Finistère, il est urgent d'agir. Nous vous demandons donc, une nouvelle fois, de mettre en place un plan de lutte contre la pauvreté et le non-recours aux droits, afin que le RSA reste ce qu'il doit être : un filet de sécurité et non un instrument de contrôle et d'exclusion.

ANNEXE 14

6 mars 2025

Intervention de Ismaël Dupont

Monsieur le Président,

Une politique d'insertion pour nous ne se résume pas à l'objectif et une trajectoire pour réduire le nombre d'allocataires du RSA.

L'insertion est sociale autant que professionnelle, elle nécessite de nombreuses levées de frein – être capable de faire des démarches administratives, avoir ou reprendre confiance en soi, éviter le repli sur soi, pouvoir disposer d'un minimum de sécurité matérielle, améliorer sa santé etc.

De la sorte, je voudrais porter votre attention sur les pertes de financement importantes subies par nos missions locales finistériennes, et l'impact que cela peut avoir pour un public de jeunes sans doute plus vulnérables que d'autres, car en décrochage scolaire, avec des problèmes d'orientation et souvent d'autres difficultés de type sociale.

Les missions locales ont été créées en 81 et sont un moyen de reprendre pied pour beaucoup de jeunes, et aussi de connaître et comprendre leurs droits, d'identifier des parcours pour se mettre ou se remettre en Mouvement ? je ne sais pas si réussite est un terme habile....

En 2024, la mission locale a perdu comme dotation départementale 8572€ (-7%), celle de Brest 139 000€ (-36%), celle du pays de Cornouaille – 32 000€ (-15%).

Comme ces baisses de financement départemental s'ajoutent à des pertes de moyens de l'État, du FSE, et parfois, plus marginalement, de la région, cela produit des trous importants dans les budgets.
Alors qu'elle a été contrainte de se séparer de 4 salariés en 2024, et qu'elle ne fonctionne plus maintenant qu'avec un travailleur social, la mission locale de Morlaix est de nouveau confrontée à une procédure d'alerte lancée par le commissaire aux comptes touchant la capacité de l'association à poursuivre sereinement ses activités.

On parle d'une perte sèche de + 200 000 euros entre les financements de 2023 et ceux estimés en 2025. Et pourtant cette baisse significative des financements publics n'est pas corrélée à une baisse des objectifs quantifiés d'accompagnement des jeunes, jeunes finistériens dont on sait que depuis la crise sanitaire notamment, du fait de la dégradation économique et sociale qui a touché de nombreuses familles, connaissent une précarité accrue. De plus en plus de jeunes sont dans une grande détresse financière et sociale, avec parfois aussi des problèmes de santé psychologique et mentale, d'isolement, de ruptures scolaires et familiales, situations de plus en plus fréquentes.

Nous devons nous en préoccuper : mettre plus de moyens dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et pas seulement sur les publics qui relèvent strictement des missions obligatoires confiées au département (jeunes de l'ASE, ou passés par elles, jeunes en dispositif MNA, contrats jeunes majeurs, etc). Accompagner tous les jeunes qui en ont besoin, c'est prévenir une dégradation durable de leur situation. Nous le répétons régulièrement depuis le début de ce mandat, nous regrettons que vous restiez sourd à cette alerte.

Il faut avoir une vision large et ambitieuse de l'insertion des jeunes, pas une vision boutiquière et comptable avec des ambitions a minima. Il faut consolider nos missions locales.

Il faut aussi aider nos Foyers des Jeunes Travailleurs car l'insertion des jeunes passe aussi par le logement, l'accompagnement socio-éducatif. La perspective d'une baisse de soutien financier du département au FJT n'est pas une perspective à laquelle nous saurions nous résoudre.

Il nous faut, et là je parle de tous les FJT et des structures en général qui travaillent sur l'insertion des jeunes, telles les MJC, il nous faut des garanties sur le moyen et long terme que le département continuera à jouer pleinement son rôle.

ANNEXE 15

11 décembre 2025
Intervention de Ismaël Dupont

Monsieur le Président,

Vous êtes très fier de votre politique RSA, que vous transformez en outil de communication en recyclant les clichés sur les prétendus « fainéants » qui profiteraient des allocations plutôt que de travailler. Pendant qu'on pointe du doigt les plus pauvres, on évite soigneusement de parler de la fraude et de l'évasion fiscales des plus aisés, infiniment plus coûteuses pour la collectivité.

Ces préjugés sont de plus en plus répandus, y compris chez les personnes aux revenus modestes, car on se compare plus facilement aux voisins qu'aux vrais privilégiés qu'on ne connaît pas dont les revenus et le patrimoine grandissent sans commune mesure.

Va-t-on taxer les ultra-riches, ces 500 familles dont la fortune est passée de 6 % du PIB en 1996 à 42 % du PIB aujourd'hui, soit 1 228 milliards d'euros ? Va-t-on s'attaquer à l'évasion et à la fraude fiscale qui coûtent de 80 à 100 milliards d'euros par an ? Aux 211 milliards d'euros d'aides publiques données chaque année aux entreprises ?

Que nenni, on préfère taper sur les pauvres.
Et pourtant…

La réalité du RSA, c'est une vie avec quelques centaines d'euros par mois, souvent sans diplôme, sans permis, sans voiture, avec des problèmes de santé, des proches à charge et des freins lourds à l'emploi. Le non-recours aux droits est massif, mais ce ne sont pas les invisibles que vous ciblez : ce sont celles et ceux qui demandent encore le RSA.

Dans le Finistère, près de 40% des allocataires contrôlés sont radiés, contre 2% en moyenne nationale.
On ne fera croire à personne qu'il y a vingt fois plus de fraudeurs ici qu'ailleurs : ce n'est pas de l'insertion, c'est une politique d'exclusion. La part du budget dédiée à l'insertion baisse, le nombre d'allocataires recule plus vite que dans le reste du pays, et ce recul doit plus aux radiations qu'aux sorties vers l'emploi.

(Le nombre d'allocataires du RSA baisse fortement dans le Finistère entre juin 2023 et juin 2024, - 8 %, là où il baisse de 1.2% en Bretagne et de 1.4% au niveau national. Cela nous interroge.)

Nous pensons que ce recul du nombre d'allocataires du RSA s'explique moins par l'insertion que par une politique d'exclusion.

L'exclusion des droits RSA permettra aussi au département de se défausser de ses responsabilités d'accompagnement sur les CCAS, ou des associations solidaires comme les Restos du coeur, le secours populaire ou le secours catholique.

Le département fait des économies sur le RSA au détriment de la santé psychique et physique des allocataires, au détriment des communes qui viennent pallier ses désengagements. Cette politique crée chez des travailleurs sociaux du département un grand malaise.

C'est inacceptable… Et que dire de la violence psychologique et symbolique que peuvent constituer des contrôles tatillons, des demandes de documents et pièces justificatives difficiles à fournir pour des gens qui sont déjà souvent en situation humainement et socialement délicate.

Derrière ces chiffres, il y a des vies fracassées : Cette politique assumée transforme les allocataires du RSA en suspects, sommés de justifier toute rentrée d'argent reçue, don ou cadeau.

ANNEXE 15

11 décembre 2025

Intervention de Ismaël Dupont

Ken Loach dans « Moi Daniel Blake », ATD Quart Monde dénoncent régulièrement cette « maltraitance institutionnelle » dont les conséquences se traduisent par du « stress », de « l'épuisement », des « atteintes à la dignité », de la « dépression », voire des « problèmes de santé physiques et mentaux ». Tout le contraire d'une politique de prévention !

Voici quelques exemples de témoignages reçus ces dernières semaines :

Un simple formulaire oublié, et le RSA est coupé en une semaine, puis il faut trois mois pour le récupérer.
·Une hospitalisation, et malgré un motif légitime, la sanction tombe.
Un rendez-vous fixé sur les horaires d'un petit contrat, et c'est la rupture de droits.
Des assistantes sociales qui démissionnent pour ne plus servir une politique répressive alors que leur métier est la remobilisation sociale et la réinsertion.

Votre politique transforme les allocataires du RSA en suspects permanents, soumis à des contrôles tatillons et à une maltraitance institutionnelle qui génère stress, épuisement, perte de dignité et problèmes de santé.

Nous demandons l'arrêt des radiations abusives, la fin de la logique du chiffre, et une véritable politique d'insertion fondée sur l'accès aux droits, l'accompagnement et l'émancipation, pas sur la peur et l'exclusion.

ANNEXE 16

11 décembre 2025
Intervention de Kévin Faure

À l'occasion de ce débat sur la politique d'insertion, je veux rappeler une évidence trop souvent oubliée : la meilleure politique d'insertion, c'est d'abord une politique de prévention.

Et en matière de jeunesse, cette prévention s'incarne très concrètement dans les Missions Locales.
Les Missions Locales ne sont pas un dispositif périphérique.
Elles sont le premier rempart contre la précarité durable, contre le basculement dans le chômage de longue durée, contre l'entrée précoce dans le RSA.

Dans le Finistère, ce sont plus de 12 000 jeunes accompagnés chaque année :
– 6 076 à Brest, dont 17 % de mineurs,
– 3 800 en Cornouaille,
– 1 700 à Morlaix.

Derrière ces chiffres, il y a des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, des jeunes sans réseau familial, des jeunes en rupture scolaire ou professionnelle.

Ces jeunes-là ne sont pas allocataires du RSA, puisqu'ils ont moins de 25 ans.
Mais sans accompagnement de proximité, sans conseillers disponibles, ils le deviendront demain.

Les Missions Locales, par leur présence territoriale, par l'accompagnement individualisé, par leur capacité à lever les freins à l'emploi — logement, mobilité, santé, formation — évitent précisément cette bascule.
Elles agissent avant la réparation sociale.
Elles évitent des trajectoires de décrochage coûteuses humainement et financièrement.

Or, que constatons-nous aujourd'hui ?
Une double peine budgétaire infligée aux Missions Locales :
– plus de 400 000 euros retirés par l'État en 2024 et une nouvelle baisse de 13 % annoncée dans la loi de finances 2026, d'une part
– plus de 200 000 euros retirés par le Conseil départemental du Finistère depuis votre arrivée à la présidence de ce Département, d'autre part.

Ces choix ne sont pas neutres.
Ils signifient moins de permanences, moins de rendez-vous, moins de prévention.
Ils signifient plus de jeunes laissés sans accompagnement, donc plus de risques d'entrées précoces dans le RSA.
Et c'est là que réside une incohérence politique majeure.
Dans le même temps, vous renforcez très durement les exigences autour du RSA, présenté comme le seul outil de la politique de l'insertion.
Mais comment prétendre maîtriser l'évolution du nombre d'allocataires du RSA sur la durée, si nous affaiblissons les politiques qui doivent permettre aux jeunes d'éviter d'y entrer ?
Soyons clairs : couper dans les Missions Locales aujourd'hui, c'est préparer l'augmentation du RSA demain.

ANNEXE 16

11 décembre 2025
Intervention de Kévin Faure

C'est déplacer la dépense, pas la réduire.
C'est renoncer à une vision de long terme au profit d'une logique comptable à courte vue.
Soutenir les Missions Locales, c'est faire un choix politique fort :
- le choix d'investir dans la prévention plutôt que de payer la réparation,
- le choix de l'accompagnement plutôt que de la sanction.

Je veux aussi saluer la démarche engagée par certaines Missions Locales du Finistère pour structurer un observatoire de la jeunesse.

Mieux connaître les parcours, anticiper les ruptures, objectiver les besoins : c'est exactement l'outil qu'il nous faut pour piloter une politique de prévention efficace, et non subir les conséquences sociales a posteriori.

C'est pourquoi j'appelle clairement :
– au rétablissement et au renforcement des financements départementaux aux Missions Locales,
– et au soutien politique à la création de cet observatoire de la jeunesse.

Car soutenir les Missions Locales, ce n'est pas seulement aider des structures.
C'est empêcher que des milliers de jeunes deviennent demain des allocataires du RSA.
C'est une politique de prévention ambitieuse, responsable, et profondément finistérienne.

ANNEXE 17

5 février 2026

Intervention de Joëlle Huon

Monsieur le Président, Chers collègues,

La baisse du nombre d'allocataires du RSA que vous mettez en avant dans ce budget s'explique en grande partie par une évolution des pratiques de suivi et de vérification des situations individuelles. Nous avons débattu à de nombreuses reprises de ce sujet qui nous oppose.

Votre politique génère aujourd'hui des millions d'euros disponibles pour le Département. Ces fonds appellent un choix politique clair quant à leur réaffectation.

Vous aviez indiqué lors de séances précédentes, que les baisses de dépenses réalisées dans une politique seraient réengagées à l'euro près dans le champ de cette même compétence. Pour notre groupe, ce choix doit répondre aux réalités sociales du territoire et non à une logique purement comptable.

Pour nous, ces crédits devraient être réinjectés à lutter contre le non recours, pour ne laisser personne dans la grande précarité et à investir dans les missions locales.

Les missions locales sont aujourd'hui en première ligne. Elles accompagnent des jeunes dont les situations se complexifient : précarité financière, problèmes de santé mentale, ruptures familiales, difficultés d'accès au logement, à la mobilité ou aux droits. Les parcours sont plus longs, plus fragiles, et nécessitent un accompagnement global, individualisé et de proximité.

Dans le même temps, les missions locales font face à des contraintes budgétaires fortes – 200 000 euros sur les années 2023/ 2024 de la part du Conseil Départemental, à une instabilité des financements et à une pression accrue sur les équipes. Les conseillers doivent accompagner davantage de jeunes, avec moins de marges de manœuvre, alors même que les besoins explosent. Cette tension fragilise un outil pourtant central de la politique d'insertion.

Or, ce que font les missions locales, c'est précisément de la prévention.
Prévention du décrochage social et professionnel.
Prévention de l'entrée dans le RSA.
Prévention de l'isolement, de la grande précarité et de l'exclusion durable.

Les actions qu'elles portent sont concrètes et efficaces : accompagnement vers l'emploi et la formation, sécurisation des parcours, accès aux droits, soutien à la mobilité, à la santé, au logement, travail sur l'autonomie et la confiance. C'est un travail patient, souvent invisible, mais absolument déterminant.

Réinvestir, dans les missions locales, ce n'est pas un choix idéologique : c'est un choix de bon sens budgétaire. Chaque jeune accompagné en amont, chaque parcours sécurisé, c'est potentiellement une situation de précarité évitée demain.

Un budget est un acte politique.
Soit nous acceptons la réduction des budgets aujourd'hui sans nous interroger sur les conséquences sociales de demain, soit nous faisons le choix d'une politique d'insertion ambitieuse, fondée sur l'anticipation et la prévention.

Nous demandons donc avec force que ces sommes soient sanctuarisées et réaffectées au financement d'actions en faveur de l'insertion (lutte contre le non recours, aux missions locales ainsi qu'au soutien d'actions de prévention en direction des jeunes du Finistère.)

C'est un choix de responsabilité, de cohérence et de fidélité aux valeurs de solidarité que notre Département doit porter.
Je vous remercie.

ANNEXE 18

4 février 2022
Communiqué de presse

FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

Quimper, le 4 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan insertion : une nouvelle communication du Président De Calan

Les Conseillères départementales et Conseillers départementaux d'opposition ont découvert le PLAN INSERTION par la presse, alors que la séance budgétaire s'est tenue il y a quelques jours. Ce souhait de ne pas vouloir débattre avec l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale témoigne d'un déni de la vie démocratique.

Le Président De Calan veut aller vite pour esquisser un bilan avant les prochaines élections présidentielles et se positionner pour obtenir un maroquin ministériel.

Nous dénonçons la communication outrancière sur la fraude au RSA. Le Président De Calan choisit de prioriser la lutte contre la fraude en stigmatisant les Finistériens les plus précaires. Il choisit de dérouler un plan de communication, faisant fi des besoins des Finistériens en matière d'accès à leurs droits. Rappelons-le : plus de 10% de la population a basculé dans la grande pauvreté, 30% des personnes qui ont droit au RSA n'en bénéficient pas comme le mentionne le dernier rapport de la Cour des Comptes, qui souligne aussi que la fraude au RSA est marginale.

Nous sommes également dubitatifs sur la création d'un « coaching personnalisé » en plus des accompagnements existants déjà. La complexité des enjeux de l'insertion est connue, elle résulte de multiples facteurs au premier rang desquels figurent la santé et la mobilité. La mobilisation de tous les partenaires est le seul gage de réussite.

Kévin FAURE et Armelle HURUGUEN co-présidents du groupe
et les 22 élus du groupe « Finistère & Solidaires » (1)

(1) Les 22 élu·e·s du Groupe Finistère & Solidaires : Jacqueline HERE et Kévin FAURE (Brest 1), Frédérique BONNARD-LE FLOCH et Hosny TRABELSI (Brest 5), Céline GAZ-LETENDRE et Michel LOUSSOUARN (Concarneau), Nathalie SARRABEZOLLES et Didier MALLERON (Guipavas), Sandrine MANUSSET et Claude JAFFRE (Moëlan-sur-Mer), Gaëlle ZANEGUY et Ismaël DUPONT (Morlaix), Joëlle HUON et Pierre LE GOFF (Plouigneau), Isabelle MAUGEAIS et Julien POUPON (Pont-de-Buis lès Quimerc'h), Armelle HURUGUEN et David LE GOFF (Quimper 1), Marie-Pierre JEAN-JACQUES et Matthieu STERVINOU (Quimper 2), Anne Maréchal et Bernard PELLETER (Quimperlé)

Suivez-nous et contactez-nous via :
finisteretsolidaires@finistere.fr
/Finistère et Solidaires
@FinistereSolidR

ANNEXE 19

16 novembre 2023
Communiqué de presse

FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

QUIMPER, le 16 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Finistère et Solidaires soutient les ateliers d'insertion de Championnet

La majorité de droite du Conseil départemental a décidé de mettre fin aux ateliers d'insertion portés sur Quimper par Championnet, et nous le déplorons. Ceux-ci sont nés il y a plus de quatre ans de la volonté du Conseil départemental de proposer un atelier réservé à un public confronté à un isolement social très marqué, en lien avec une problématique de handicap. Huit personnes sont accompagnées en continu, sur la base de leur libre adhésion. Depuis leur création, une soixantaine de personnes ont été accompagnées.

Ce lieu d'échange est un soutien essentiel pour des femmes et des hommes qui luttent contre des barrières multiples, qui ont besoin d'un accompagnement renforcé sur de multiples aspects de leur vie pour remettre un pied dans l'emploi. Il s'agit d'un pont vers la société, un moyen de communiquer et de transcender les difficultés du quotidien, une chance de briser l'isolement auquel ils sont confrontés.

Depuis deux ans, les conseillères départementales et conseillers départementaux Finistère & Solidaires ne cessent de dénoncer la conception des politiques d'insertion du Président De Calan. Décréter le retour à l'emploi des allocataires du RSA ne suffit pas: la réalité des besoins de nombre d'entre eux est méprisée par l'exécutif, dont la politique va renforcer l'exclusion sociale des Finistériennes et Finistériens les plus éloignés de l'emploi. Nous partageons pleinement les légitimes inquiétudes des acteurs de l'insertion et continuerons à leur apporter notre soutien.

Marie-Pierre JEAN-JACQUES et Matthieu STERVINOU
Conseillers départementaux du canton de Quimper-2,
groupe "Finistère et Solidaires"

Finistère et Solidaires est le principal groupe d'opposition au Conseil départemental du Finistère. Constitué de 22 élus départementaux représentants 11 cantons du Finistère, il rassemble une pluralité politique de gauche avec des élus socialistes, communistes et divers gauche. Finistère et Solidaires est co-présidé par Kévin FAURE (Brest-1) et Armelle HURUGUEN (Quimper-1).

Suivez-nous et contactez-nous via :
finisteretsolidaires@finistere.fr
/Finistère et Solidaires
@FinistereSolidR

ANNEXE 20

20 décembre 2024
Communiqué de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Quimper, le 20 décembre 2024

Les élus du groupe Finistère & Solidaires soutiennent la mobilisation organisée par la Confédération paysanne et alertent sur la politique d'insertion du Département

Depuis plus de trois ans, nous, conseillers départementaux et conseillères départementales Finistère & Solidaires, dénonçons régulièrement la politique d'insertion mise en place par le Président du Conseil départemental.

Nous apportons notre plein soutien à la mobilisation organisée aujourd'hui par la Confédération paysanne appelant à un accompagnement plus humain des travailleurs agricoles allocataires du RSA. Lors des débats sur le Plan Agriculture du Département, nous avions alerté sur la nécessité d'accompagner dignement les agriculteurs en difficulté. Nous nous opposons également fermement au conditionnement du RSA à 15 heures d'activités. S'agissant des producteurs, cette disposition méprise leur réalité quotidienne et risque d'accroître la précarité des personnes concernées. Plus globalement, nous nous opposons fermement à l'instauration d'une "main d'oeuvre gratuite".

Nous continuerons à dénoncer vivement la stigmatisation des allocataires du RSA. La complexité des enjeux de l'insertion est connue, tout comme la vulnérabilité des personnes concernées. La politique départementale ne fait que renforcer les problématiques rencontrées par les Finistériennes et Finistériens concernés. Nous nous interrogeons toujours sur les motifs de sortie du RSA dans notre département : ces sorties sont-elles liées à une reprise d'activité pérenne plutôt qu'à des radiations faisant basculer les personnes concernées dans la grande pauvreté? Nous en doutons. Nous continuons à appeler le Président du Conseil départemental à infléchir ses positions, pour une politique d'insertion respectueuse de la dignité des allocataires du RSA.

Kévin FAURE,
Co-Président du groupe Finistère & Solidaires

ANNEXE 21

8 décembre 2025
Communiqué de presse

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Lundi 8 Décembre 2025

Réunion du bilan RSA : Kévin FAURE demande des explications

Kévin Faure, conseiller départemental du Finistère et président du groupe Finistère & Solidaires, a saisi ce jour le Président du Conseil départemental, Maël De Calan, afin d'obtenir des explications sur les conditions d'organisation d'une réunion consacrée au bilan du plan RSA, tenue le 3 décembre dernier au magasin d'usine Armor Lux à Quimper.

Cette réunion, organisée à destination des entreprises finistériennes, des communes et des acteurs du retour à l'emploi, relevait manifestement d'une initiative institutionnelle du Conseil départemental, tant par son objet que par les moyens de communication et d'organisation mobilisés. Pourtant, les conseillers départementaux n'ont pas été informés ni conviés à cet événement.

Pour Kévin Faure, cette situation pose un problème de respect du fonctionnement démocratique et institutionnel du Département :

> *« Il me paraît pourtant indispensable de rappeler que tout événement public ou réunion publique organisé par le Conseil départemental doit, par principe de respect institutionnel et républicain, être porté à la connaissance de l'ensemble des 54 conseillers départementaux»*

Par ailleurs, plusieurs journalistes se seraient vu refuser l'accès à cette réunion, au motif qu'il s'agirait d'un événement « privé », alors même que d'autres médias étaient autorisés à couvrir la rencontre. Cette situation soulève des interrogations légitimes quant à la transparence et à l'égalité de traitement de la presse. De plus, les 24 élus Finistère et Solidaires apportent leur soutien aux journalistes éconduits brutalement de la réunion.

Dans son courrier adressé à Maël De Calan, Kévin Faure demande des éclaircissements rapides sur :

- le caractère public ou privé de cette réunion ;
- l'absence d'information et d'invitation des conseillers départementaux ;
- les critères retenus pour autoriser ou refuser l'accès à certains médias ;
- le budget et les moyens publics mobilisés pour l'organisation de cet événement.

Le groupe Finistère & Solidaires rappelle son attachement au respect des règles démocratiques, à la transparence de l'action publique, à la liberté de la presse et au rôle des élus départementaux dans le débat et l'évaluation des politiques publiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi structurant que le RSA et le retour à l'emploi.

Quant au fond du bilan du plan RSA, le groupe Finistère et Solidaires demeure toujours dans l'attente de statistiques précises quant au devenir des allocataires du RSA quittant le dispositif afin d'assurer de l'efficacité dans le temps long, tout en demeurant particulièrement inquiets quant aux méthodes brutales, invasives et parfois inhumaines de la politique mise en oeuvre depuis 2021..

Kévin FAURE

ANNEXE 22

4 mars 2026
Communiqué de presse

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

Mercredi 4 Mars 2026

RSA : Maël De Calan doit défendre l'État de droit et le débat démocratique

Les déclarations de Maël De Calan après l'action en justice engagée par des allocataires du RSA et la CGT contre le Département du Finistère sont préoccupantes. Qualifier cette démarche d'« *attaque politicienne* » ou de « *détournement du droit* » revient à remettre en cause un principe fondamental : celui pour les citoyens de pouvoir saisir la justice pour faire valoir leurs droits.

Dans notre République, les droits ne se limitent pas à percevoir une prestation sociale. Ils incluent aussi la possibilité de contester l'action publique et d'accéder à la justice. C'est le cœur même de l'État de droit.

Le débat démocratique repose également sur la confrontation des points de vue. On peut être en désaccord avec une politique publique. On peut la critiquer. On peut la contester. On peut même l'attaquer. Mais vouloir disqualifier celles et ceux qui utilisent les voies de droit n'est pas acceptable. Cela concourt à renforcer une conception autoritaire de l'action publique du Département sur les Finistériens en situation de souffrance sociale.

Sur le fond, ma position est constante : oui, il faut lutter contre la fraude. Mais il faut aussi mettre autant d'énergie à lutter contre le non-recours aux droits.

La diminution du nombre d'allocataires du RSA en Finistère ne peut être une "bonne nouvelle" qu'avec la garantie que les personnes accompagnées aient trouvé un emploi durable, et que le taux de non-recours baisse.

Ce qui est aujourd'hui dénoncé par de nombreux acteurs, ce ne sont pas les contrôles eux-mêmes, mais la méthode et la philosophie qui les accompagnent. Une logique de suspicion permanente qui risque de décourager, de stigmatiser et parfois d'empêcher des personnes de faire valoir leurs droits.

J'apporte, au nom du groupe Finistère et Solidaires, mon plein et entier soutien aux allocataires du RSA qui font valoir leurs droits, aux syndicats qui se mobilisent en leur faveur — notamment la CGT et la Confédération paysanne — ainsi qu'aux travailleurs sociaux qui subissent eux aussi cette politique intrusive, qui s'éloigne de leur vocation sociale.

Le RSA est un droit de solidarité nationale. Les politiques publiques doivent viser l'accompagnement et l'insertion durable, dans le respect de la dignité des personnes.

Les allocataires du RSA ont certes des devoirs. Mais ils ont aussi des droits. Et dans une République, faire valoir ses droits ne devrait jamais être considéré comme une faute.

Kévin FAURE
Président de *Finistère et Solidaires*
Conseiller départemental du Finistère

ANNEXE 23

15 juin 2022
Question écrite

Quimper, le 15 juin 2022

Séance plénière du 29 juin 2022

Question écrite

Monsieur le Président,

Début février, vous avez lancé un plan insertion. Je souhaite connaître l'état d'avancement du plan insertion.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

ANNEXE 24

5 octobre 2023
Question écrite

Quimper, le 5 octobre 2023

Séance plénière du 18 octobre 2023

Question écrite

Monsieur le Président,

Lors de la séance plénière de Juin 2023, je vous ai interpellé sur la situation du dispositif de remobilisation sociale, *Agir*, porté par la maison de quartier de Bellevue-Kerinou à Brest.

Le dispositif *Agir* porté depuis 20 ans par la maison de quartier, au cœur d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, a accompagné en moyenne 40 allocataires chaque année soit près de 800 personnes au total.

En réponse à mon interpellation, vous m'indiquiez que le dispositif a été jugé "inefficace" pour la remobilisation des allocataires du RSA sur le secteur brestois et justifiez alors que le dispositif n'avait pas été retenu lors de l'appel à projet.

1/ les actions soutenues par le Conseil départemental en faveur de l'insertion et de la remobilisation sociale sont-elles exclusivement gérées par l'appel à projet ?

- Si tel est le cas, quelle capacité de projection - notamment financière - entendez-vous garantir aux structures qui emploient des salariés ?
- En revanche, si tel n'est pas le cas, pouvez-vous me préciser si le dispositif *Agir* pourra bénéficier d'un autre dispositif du Conseil départemental ?

2/ pouvez-vous me préciser les éléments objectifs qui étayent votre qualification d'"inefficaces" les actions réalisées via le dispositif *Agir* par le passé (avant l'existence de l'appel à projet) ?

3/ quels étaient les critères de l'appel à projet qui permettaient d'assurer un accompagnement en proximité et/ou renforcé, des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE
Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

ANNEXE 25

26 janvier 2024
Question écrite

Quimper, le 26 janvier 2024

Séance plénière du 8 février 2024

Question écrite

Monsieur le Président,

Environ 16 000 Finistériennes et Finistériens sont actuellement allocataires du RSA. L'exécutif a fait le choix de réduire les dispositifs de réinsertion socio-professionnelles pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, centrant leur accompagnement sur du coaching.

Afin d'évaluer la situation des allocataires du RSA de notre département, pourriez-vous fournir à l'ensemble des conseillères départementales et conseillers départementaux les informations suivantes pour les années 2022 et 2023:

- Profil des allocataires: âge des nouveaux allocataires, motif d'entrée, catégorie socio-professionnelle, durée de présence dans le dispositif...
- Motif de sortie, avec détail du contrat obtenu pour les personnes ayant retrouvé un emploi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE
Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

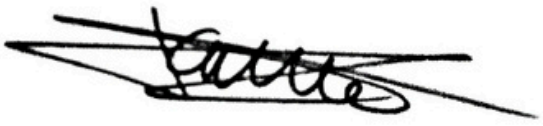

ANNEXE 26

9 janvier 2025
Question écrite

Séance plénière du 9 janvier 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

Plus de 15 000 Finistériennes et Finistériens sont actuellement allocataires du RSA. L'exécutif a fait le choix de réduire les dispositifs de réinsertion socio-professionnelles pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, centrant leur accompagnement sur du coaching. Il a également annoncé renforcer les contrôles des allocataires.

Afin d'évaluer la situation des allocataires du RSA de notre département, pourriez-vous fournir à l'ensemble des conseillères départementales et conseillers départementaux les informations suivantes pour l'année 2024:

- Profil des allocataires: âge des nouveaux allocataires, motif d'entrée, catégorie socio-professionnelle, durée de présence dans le dispositif...
- Motif de sortie, avec détail du contrat obtenu pour les personnes ayant retrouvé un emploi.
- Nombre de contrôles effectués et d'allocataires radiés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE
Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

ANNEXE 27

9 janvier 2025
Question écrite

Séance plénière du 9 janvier 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

En avril 2022, vous avez retenu BimBamJob comme prestataire pour l'expérimentation du coaching pour les allocataires du RSA sur la Cornouaille.

Après bientôt trois ans, je vous remercie de communiquer à notre assemblée le bilan détaillé par mois ou à défaut par trimestre de cette expérimentation : nombre d'allocataires accompagnés, durée moyenne d'accompagnement, motifs de sortie (détaillant le type de contrat en cas de reprise d'activité), montant des subventions départementales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE
Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

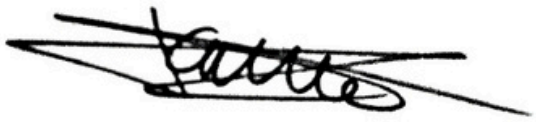

ANNEXE 28

26 février 2025
Tribune

Le Télégramme

Tribune

L'insertion mérite mieux qu'une politique du chiffre

Kévin Faure critique la façon de présenter, par le conseil départemental du Finistère, les résultats portant sur le RSA.

Photo François Destoc

Kévin Faure
Conseiller départemental du Finistère
Co-président du groupe de gauche « Finistère et Solidaires »

● En politique, la manipulation des chiffres et (celle) des esprits sont parfois légion. Dans le contexte actuel, la clarté idéologique, dont certains depuis 2017 cherchent à gommer les clivages, demeure cruciale. Non, une politique d'insertion de droite n'est pas la même qu'une politique de gauche (...). Le conseil départemental du Finistère cherche depuis 2021 à atteindre des objectifs chiffrés très précis. Alors, 3 000 allocataires du RSA en moins, est-ce un « bon chiffre » ? Marteler que l'objectif 2025 est de 1 000 allocataires de moins, est-ce sociétalement juste, réaliste et responsable ? En Finistère, 40 % des ménages finistériens éligibles au RSA ne le touchent pas, pour diverses raisons. Quels objectifs chiffrés de lutte contre le non-recours sont fixés ? Aucun. Combien de Finistériens qui basculent dans la précarité et qui ne touchent pas le RSA le conseil départemental va-t-il aller chercher et ainsi accompagner vers un quotidien moins difficile ? En 2025, ce seront 1 000 allocataires de moins pour combien de ménages éligibles nouvellement accompagnés en plus ? Parce que pérorer sur des politiques « efficaces » lorsque l'on réalise un double mutisme sur une dynamique nationale similaire et l'occultation des 40 % d'éligibles non-allocataires questionne sincèrement sur l'idéologie de la politique d'insertion du Département. Parallèlement, voir les chiffres bruts des allocataires du RSA baisser interroge sur les issues du parcours d'insertion de ces allocataires. Le coaching intensif envers les allocataires pour les guider avec force vers l'emploi a-t-il comme issue une insertion professionnelle durable et réussie ? Quid des relances très fortes pour guider les personnes en situation de handicap hors du RSA et bénéficier de l'Allocation adulte handicapé (AAH), certes plus avantageuse pour le bénéficiaire mais surtout qui permet de réduire mécaniquement le nombre d'allocataires ? Quid des abandons d'allocataires qui n'ont pas pu instruire sereinement leur démarche, avec humanité et accompagnement, et trop souvent moqués voire stigmatisés ? Ces chiffres précis, réclamés par de nombreux acteurs, demeurent quant à eux, non transparents. Oui, il existe peut-être différentes voies pour bâtir une politique de l'insertion. La droite et la gauche ont très certainement des différences. On pourra par exemple analyser quelle politique approche l'insertion comme une politique globale de remobilisation et d'insertion sociale - faisant preuve d'anticipation et de prévention -, quand d'autres politiques se contenteront de chiffres, d'une société du « tout travail » excluant toutes celles et ceux qui ponctuellement ou durablement ne pourront jamais travailler (handicap, éloignement géographique, maladies chroniques,...). Des expérimentations de renationalisation du RSA ont lieu dans certains départements. Si le conseil départemental du Finistère approche la politique d'insertion seulement sur des chiffres d'allocataires sans évaluer la dimension de remobilisation sociale, alors, une piste serait d'expérimenter cette renationalisation. Peut-être alors qu'enfin le Département flécherait budgétairement des crédits en faveur de la prévention ou de l'accompagnement social à large spectre - largement abandonnés depuis 2021. Il n'en demeure pas moins qu'un beau graphique sur des abris de bus marquera toujours plus les esprits qu'une réflexion de fond, ancrée sur la réalité et des convictions idéologiques claires (...). Les besoins sociaux explosent mais qu'importe, nous avons une belle forêt d'histogrammes colorés et des visages souriants sur les magazines politiques... Triste période.

FINISTÈRE & SOLIDAIRES
HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

RSA EN FINISTÈRE : 5 ANS D'ALERTES ET DE PROPOSITIONS

CONTRE LA POLITIQUE DU CHIFFRE, POUR UNE INSERTION RÉELLE ET DURABLE

RSA

CONTACT PRESSE :

Julie FRADIN-FAISANT

Groupe Finistère & Solidaires

julie.fradin-faisant@finistere.fr

finistere-solidaires.fr